

IMAGINE TON AVENIR



Mentions légales

Éditeur:
UNICEF Suisse et Liechtenstein
avec le concours d'UNICEF Autriche

Langue originale: allemand
Traduit en: français, italien

Relecture: Translingua SA
Concept et maquette: Büro Haeberli, Zurich

Commande à:
UNICEF Suisse et Liechtenstein
Pfungstweidstrasse 10, 8005 Zurich
+41 (0)44 317 22 66, info@unicef.ch

Zurich, mai 2021

© Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein

AVANT-PROPOS

Les enfants et les jeunes ont des droits. La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant définit des droits importants en matière d'encouragement, de protection et de participation. Ils sont indivisibles et doivent être respectés intégralement par l'ensemble de la société. C'est à nous les adultes ainsi qu'aux acteurs de l'État de veiller à mettre en application ces droits. Pour pouvoir accomplir cette vaste tâche, nous devons nous intéresser au contexte de vie des enfants et des jeunes. Il est important de les appréhender avec leurs difficultés, leurs inquiétudes et leurs peurs aussi bien qu'avec leurs idées et leurs capacités créatrices. Ceci n'est possible que si nous les associons de manière active et naturelle à la construction du présent et de l'avenir.

Le présent outil peut être utilisé dans l'éducation aux droits de l'enfant et à la participation. Les enfants et les jeunes ne peuvent jouer un rôle actif que s'ils sont conscients de leurs droits; et il est dans notre intérêt à tous qu'ils jouent un rôle actif. Car les enfants et les jeunes sont des spécialistes de toutes les questions qui concernent leur vie: ils observent le monde qui les entoure, y trouvent leur place à leur manière et sont désireux d'y apporter leur contribution. Ils ont des idées bien à eux, un avis personnel et une voix propre. Si nous prenons le temps de les écouter, nous pouvons apprendre beaucoup de choses et bâtir avec eux un avenir meilleur.

Nous souhaitons inviter les professionnels de l'animation jeunesse en milieu ouvert, les enseignants et enseignantes, les moniteurs et les monitrices de groupes de jeunes ainsi que les parents à discuter de leurs droits avec les enfants et les jeunes et à regarder avec eux vers l'avenir. Et nous aimerions aussi encourager les enfants et les jeunes à transmettre à l'UNICEF leurs idées et leurs vœux pour le monde de demain. Faisons route ensemble vers un avenir meilleur.



Bettina Junker, Directrice générale
UNICEF Suisse et Liechtenstein



Table des matières



LE MONDE DES DROITS DE L'ENFANT 5

Manuel	6
L'UNICEF a 75 ans – rappel historique	7
Comment vont les enfants aujourd'hui?	8
Les droits des enfants	11
Les dix droits fondamentaux	12

ACTIVITÉS SUR LES DROITS DE L'ENFANT 13

Enfants de 7 à 12 ans

L'éducation peut changer le monde	14
Un départ dans la vie en bonne santé	17
Peut-on faire autrement?	22
La terre, notre maison	24
Ensemble contre la pauvreté	26
Les chaises musicales	29



Jeunes de 13 à 15 ans

L'éducation peut changer le monde	31
Un départ dans la vie en bonne santé	34
Péter les plombs	38
La terre, notre maison	40
La pauvreté mondiale nécessite des solutions locales	42
Projet d'avenir «Survivre»	45



CONCOURS CRÉATIF 47

Tes idées pour un monde de demain meilleur!	48
---	----

LE MONDE DES DROITS DE L'ENFANT



« Il faut reconnaître qu'aujourd'hui le bien-être des enfants est inexorablement lié aux conditions de paix du monde de demain. »

– Henry Labouisse, directeur général de l'UNICEF (1965–1979)

Le monde des droits de l'enfant

Manuel

Le manuel «Imagine ton avenir» est un outil pour la mise en œuvre de projets et d'activités d'éducation aux droits de l'enfant pour les enfants et jeunes âgés de 7 à 15 ans.¹ Le manuel est un élément du 75e anniversaire de l'UNICEF et vise à mieux faire connaître leurs droits aux enfants et aux jeunes. L'objectif du concours créatif #monavenir, qui en fait partie, est de générer des idées sur les droits de l'enfant et sur les difficultés rencontrées lors de leur mise en œuvre. Au moyen d'une démarche participative, UNICEF Suisse et Liechtenstein souhaite offrir aux enfants et aux jeunes une plateforme qui leur permettra d'adresser des demandes ambitieuses aux décideuses et décideurs.

Quel est l'objectif de ce manuel?

Ce manuel aide les enfants et les jeunes à mieux connaître leurs droits et à discuter de leur mise en œuvre au niveau national et mondial. L'objectif est de montrer l'importance de leurs idées et leurs souhaits et qu'ils sont eux-mêmes des moteurs essentiels du changement. Les enfants et les jeunes doivent participer à la construction de la communauté et de l'avenir. Ils doivent se rendre compte de la signification et de l'importance de leur participation à tous les processus de planification, de décision et de mise en œuvre qui les concernent, réfléchir à leurs souhaits, préoccupations et idées pour l'avenir et les exprimer de manière créative. À cette aune, le manuel vise à faire progresser la promotion des droits de l'enfant dans le travail éducatif scolaire et extrascolaire et à permettre aux enfants et aux jeunes de participer à la construction de leur propre monde.

À qui s'adresse ce manuel?

Le manuel s'adresse:

- aux enfants et jeunes désireux de mieux connaître leurs droits;
- aux professionnels en milieu scolaire et extrascolaire qui travaillent avec des enfants et des jeunes, les accompagnent et veulent mieux leur faire connaître leurs droits sur un mode ludique et créatif.

La tranche d'âge de 7 à 15 ans n'exclut pas de ces activités relatives aux droits de l'enfant les plus jeunes ni les plus âgés en fonction de leurs expériences de vie, de leurs besoins et de leur intérêt pour les questions soulevées dans ce manuel.

Quels sont les sujets abordés dans le manuel?

Les activités relatives aux droits de l'enfant de ce manuel reprennent les grands thèmes du plan en six points de l'UNICEF:

- Éducation
- Santé
- Protection
- Environnement
- Pauvreté
- Migration

Comment utiliser ce manuel?

Les chapitres introductifs servent de base pour se faire une première idée des droits de l'enfant et des défis actuels concernant la mise en œuvre de ces droits. Pour avoir une vue d'ensemble complète, il est conseillé de lire la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. On peut utiliser le manuel indifféremment en faisant toutes les activités ou seulement quelques-unes d'entre elles dans le groupe. Chaque activité commence par une introduction au sujet, suivie de tâches spécifiques ou de jeux et se termine par une séance de discussion, tous ensemble ou en petits groupes, pour débattre des conclusions les plus importantes, expériences personnelles, préoccupations, souhaits et idées pour un monde de demain meilleur. Les activités sont divisées en deux classes d'âge pour chaque grand thème: enfants de 7 à 12 ans et jeunes de 13 à 15 ans.

UNICEF Suisse et Liechtenstein lance à la fin du manuel un appel pour participer à la Campagne pour les droits de l'enfant #monavenir à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant qui aura lieu le 20 novembre 2021. Un concours créatif propose aux enfants et aux jeunes une plateforme pour traduire en images et en mots leurs visions d'avenir, souhaits, idées et requêtes pour un monde de demain sûr, heureux et en bonne santé. Cet appel s'adresse directement aux enfants et aux jeunes. Il peut être imprimé sous forme de flyer et distribué aux enfants et aux jeunes sur place. Les professionnels sont donc libres de décider s'ils veulent participer à la campagne avec eux ou transmettre l'appel aux enfants et aux jeunes.

¹ Toutes les activités ont été tirées de supports existants sur l'éducation aux droits de l'enfant et adaptées au contexte national.

L'UNICEF a 75 ans – rappel historique

Le Fonds international d'urgence pour les enfants a été créé en **1946**, après la Seconde Guerre mondiale, par l'Administration des Nations Unies pour les secours et la réhabilitation. Son mandat était clair: aider les enfants² dont la vie et l'avenir étaient menacés – indépendamment du rôle joué par leur pays au cours de la guerre. L'accent était mis sur la santé des enfants en général. L'aide apportée devait bénéficier à tous les enfants sans discrimination.

Le 11 décembre 1946, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a été officiellement créé par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies. La Déclaration des droits de l'enfant en **1959** définissait les grands principes des droits des enfants à la protection, à l'éducation, aux soins de santé, au logement, à une alimentation appropriée, suffisante et équilibrée.

À peine six ans plus tard, l'UNICEF recevait le prix Nobel de la paix pour «avoir œuvré à la fraternité entre les nations». L'attribution du prix Nobel de la paix reconnaissait le travail en faveur des enfants comme un travail pour la paix.

Durant les années suivantes, l'UNICEF a fourni une aide d'urgence pendant la guerre du Vietnam, mis au point une thérapie de réhydratation pour le traitement des maladies diarrhéiques, lancé des programmes dans les bidonvilles et construit plusieurs stations de pompes à eau manuelles en Inde pour faire face à la grave sécheresse.

L'UNICEF doté d'un large mandat pour parvenir à une position éthique commune sur la manière de traiter les enfants a rapidement pris conscience de l'importance de la recherche devenue l'une de ses tâches essentielles. En **1988**, le directeur général de l'époque, James Grant, a installé le centre international de recherche sur le développement de l'enfant dans le bâtiment historique Innocenti à Florence en Italie. Depuis lors, le centre mène des recherches innovantes et présentant un intérêt politique pour l'UNICEF et la société en général.

Un an plus tard, une étape majeure pour les droits de l'enfant dans le monde était franchie: 159 États membres des Nations Unies adoptaient en **1989** la Convention des droits de l'enfant. Elle garantit à chaque enfant le droit à la survie, au développement, à la protection et à la participation. Cette «loi fondamentale» mondiale pour les enfants est la base la plus importante du travail de l'UNICEF à ce jour.

En **1993**, l'espérance de vie dans les pays en développement avait augmenté d'environ un tiers depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Les taux de mortalité infantile et juvénile ont été divisés par deux, la proportion d'enfants qui entrent à l'école est passée de 50 à 75% et l'accès à l'eau potable pour les familles est passé dans les régions rurales de seulement 10 à près de 60%.

Afin de garantir pleinement les droits des enfants, de nouveaux accords-cadres ont dû être conclus. C'est ainsi qu'en **2002** deux conventions – dites protocoles facultatifs – sont entrées en vigueur en complément à la Convention des droits de l'enfant. Le premier concerne la participation des enfants à des conflits armés. Il engage les États parties à prendre des mesures contre le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats. Le deuxième protocole concerne la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Il complète notamment les articles 34 et 36 de la Convention des droits de l'enfant. En **2011**, le troisième protocole facultatif a suivi. Il permet aux enfants de porter plainte pour violations directement auprès du Comité des droits de l'enfant et est finalement entré en vigueur en **2014**. Le Liechtenstein et la Suisse ont ratifié les trois protocoles facultatifs.

L'UNICEF
fête ses 75 ans
d'existence!

En **2019**, soit pour les 30 ans de la Convention des droits de l'enfant, quelques succès peuvent être mis au compte de l'UNICEF. Grâce à de meilleurs soins et aux vaccinations, de moins en moins de tout jeunes enfants meurent de causes évitables. De plus en plus d'enfants – surtout aussi de filles – sont scolarisés. Les châtiments corporels dans tous les domaines de la vie sont désormais aussi interdits dans de nombreux pays. Néanmoins, les progrès en matière de protection de l'enfance sont lents. Le travail des enfants, les mariages précoces et l'excision sont encore très répandus. Qui plus est, le nombre de cas non recensés d'abus, d'exploitation, de négligence ou de discrimination est élevé.

2 Ce chapitre ne parle que des enfants. Ce terme inclut aussi les jeunes et donc toutes les personnes jusqu'à 18 ans.

Comment vont les enfants aujourd'hui?

75 ans après la création de l'UNICEF, un nombre sans précédent d'enfants dépend aujourd'hui de l'aide humanitaire. La multiplication des conflits armés et des catastrophes naturelles ainsi que la pandémie de COVID-19 aggravent considérablement le sort très difficile de millions d'enfants dans le monde. Cependant, malgré les nombreux problèmes, des cendres de la guerre aux défis mondiaux qui affectent des millions de personnes aujourd'hui, le mandat de l'UNICEF n'a jamais été remis en cause. L'UNICEF a toujours œuvré pour protéger les droits et le bien-être de tous les enfants. Qui qu'ils soient. Où qu'ils vivent.

Les crises mondiales graves telles qu'une pandémie sont toujours une crise des droits de l'enfant. La pauvreté augmente, les inégalités se creusent et des services essentiels chargés d'assurer la santé, l'éducation et la protection de nos enfants et de nos jeunes sont ébranlés.

Cette année anniversaire doit être comprise comme une fenêtre d'opportunité pour s'attaquer à cette crise des droits de l'enfant et repenser l'avenir commun. L'UNICEF a défini six grands thèmes qu'il faudra traiter à l'avenir afin de renforcer les offres et les systèmes existants pour les enfants de manière à préserver et protéger leurs droits:



Mondial



National

➔ 1. Éducation pour tous

Environ 463 millions de jeunes gens n'ont pas eu accès à des outils numériques durant les fermetures d'écoles dues au COVID-19. On sait de périodes de crise antérieures que les enfants qui ne sont pas allés à l'école pendant longtemps, en particulier les filles, sont moins susceptibles d'y retourner. L'UNICEF estime qu'à peu près 23,8 millions d'enfants supplémentaires dans le monde ne reprendront pas l'école. Près de 61 millions d'enfants en âge de fréquenter l'enseignement primaire dans le monde ne vont pas à l'école. Dans les zones rurales en particulier, les enseignants sont souvent peu qualifiés, les écoles en sureffectif, mal équipées et les trajets scolaires longs. Et pourtant, il n'y a guère d'investissement aussi fructueux que dans le domaine de l'éducation.



En Suisse également, des études récentes montrent que l'enseignement à distance est particulièrement difficile pour les plus jeunes élèves et les élèves déjà défavorisés, et qu'environ 20% des élèves n'apprennent rien en distanciel. Par ailleurs, environ 22% de tous les enfants ont travaillé en mode analogique ou n'ont reçu aucun enseignement à distance.³

Les fermetures d'écoles se traduisent également en Suisse dans l'ensemble par une forte perte d'apprentissage. Elles accroissent encore les disparités de niveau d'éducation entre les élèves. Elles affectent particulièrement les enfants issus de familles défavorisées sur le plan socioéconomique et / ou qui ne disposent pas de tous les outils d'apprentissage numériques, ainsi que les enfants qui ont besoin de formes spéciales de soutien.



2. Accès aux services de nutrition et de santé et des vaccins pour chaque enfant




15 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque jour dans le monde. 46% d'entre eux ne passent même pas les 28 premiers jours. La plupart de ces décès prématurés seraient évitables – avec des moyens simples tels que les vaccinations. Actuellement la survie des enfants les plus exposés à la faim et à la maladie est gravement mise en péril, car les systèmes de nutrition et de santé déjà fragiles risquent de s'effondrer sous la pression du COVID-19. Une planification inégale des mesures en réponse à une pandémie risque de prolonger une crise mondiale.




La santé des enfants et des jeunes en Suisse et au Liechtenstein est un sujet rarement étudié de manière approfondie et ayant peu fait l'objet d'un éclairage statistique. Les difficultés et risques spécifiques en temps de crise sont le manque d'activités physiques, une moins bonne alimentation, l'isolement ou les conflits domestiques et la violence – facteurs pouvant avoir des conséquences à moyen et long termes. L'accès aux soins psychosociaux, aussi bien ambulatoires qu'hospitaliers, est souvent limité en raison de la forte demande, ce qui se traduit par de nombreux enfants et jeunes sur une liste d'attente.


3 Huber, S. et al. (2020). COVID-19 und aktuelle Herausforderungen in Schule und Bildung. Erste Befunde des Schul-Barometers in Deutschland, Österreich und der Schweiz. Münster: Waxmann Verlag GmbH.


→ 3. Préservation de la santé psychique et fin de la maltraitance, de la violence de genre et de la négligence des enfants

 Des millions d'enfants dans le monde sont victimes de violence, d'exploitation et de maltraitance. Cela comporte notamment la traite des enfants, la prostitution, le travail pénible, les mariages précoces et l'excision. Le COVID-19 a aggravé la situation en coupant les enfants des services d'assistance essentiels alors qu'ils souffrent du stress supplémentaire qui pèse sur les ménages fragiles. L'augmentation des mariages d'enfants, des grossesses et des excisions montre clairement que les filles sont particulièrement menacées pendant la pandémie.

 Il y a en moyenne en Suisse dans chaque classe un enfant régulièrement victime de châtiments corporels. Les cliniques pédiatriques suisses ont signalé 1568 cas de maltraitance d'enfants suspectée ou confirmée en 2019.⁴ Les filles sont plus souvent touchées que les garçons par la maltraitance psychologique et les abus sexuels. Un enfant sur quatre en Suisse subit aussi régulièrement des violences psychiques.⁵ La négligence ou l'abandon est également une forme de violence envers les enfants. De nombreux enfants au Liechtenstein souffrent de ce qu'on appelle «la négligence des riches» – ce phénomène se caractérise par une bonne prise en charge matérielle, voire excessive, parallèlement à un manque de présence et d'affection.

→ 4. Amélioration de l'accès à l'eau propre, à des installations sanitaires et à l'hygiène, et lutte contre la dégradation de l'environnement et le changement climatique

 On sait maintenant que la destruction de la nature peut entraîner des maladies et qu'il existe donc un lien entre l'interaction humaine avec l'environnement et l'émergence de pandémies. Le manque d'accès à de l'eau propre dû au changement climatique limite également la capacité des gens à pratiquer des mesures d'hygiène qui sauvent des vies, telles que le lavage des mains. L'eau potable contaminée et une mauvaise hygiène sont les principales causes des maladies diarrhéiques qui coûtent la vie chaque jour à plus de 800 enfants de moins de cinq ans. Une meilleure hygiène permettrait aussi d'éviter de nombreuses infections respiratoires, maladies transmises par les vers ou infections oculaires et cutanées.

 En Suisse, 2200 personnes meurent prématurément chaque année à cause de la pollution atmosphérique due aux particules fines. La pollution de l'air provoque environ 12 000 cas de bronchite aiguë chez les enfants.⁶ De plus, les enfants sont plus susceptibles de développer de l'asthme s'ils habitent à proximité des voies de circulation.⁷ Au Liechtenstein aussi, les analyses standard des polluants tels que le dioxyde d'azote, les particules fines ainsi que la suie, l'ozone et l'ammoniac montrent que la pollution atmosphérique est encore trop élevée dans de nombreux endroits.⁸

La gestion de l'environnement, le changement climatique et ses conséquences préoccupent aussi fortement la jeunesse suisse. Pendant un an, le mouvement Klimajugend a élaboré avec des spécialistes un plan de près de 400 pages qui présente des moyens techniquement réalisables et socialement équitables de lutter contre la crise climatique. Les milieux politiques feraient bien de prendre au sérieux les opinions des enfants.

4 Wopmann, M. (2020): Cas de protection de l'enfance dans les cliniques pédiatriques suisses: Nombre élevé de cas inchangé. Société Suisse de Pédiatrie. Groupe de travail pour la protection de l'enfant des cliniques pédiatriques suisses. www.paediatricschweiz.ch/fr/statistique-2019-de-la-maltraitance/ (consulté le 10.03.2021).


5 Institut de recherche et de conseil dans le domaine de la famille de l'Université de Fribourg pour la Protection de l'enfance Suisse (2020): Comportement punitif des parents en Suisse. Un suivi scientifique à la campagne de prévention «Idées fortes – Il y a toujours une alternative à la violence». www.kinderschutz.ch/fr/offres/telecharger-commander/etude-comportement-punitif-parents-2020 (Consulté le 10.03.2021).


6 Office fédéral du développement territorial (ARE) (2020): Effets de la pollution atmosphérique sur la santé. www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home.html (consulté le 10.03.2021).

7 Kutlar, M., et al. (2019): Air et santé en Suisse et ailleurs. Swiss Medical Forum. N° 2019/13-14. Muttentz: EMH Editions médicales suisses SA.


8 Rapport annuel OSTLUFT (2019) <https://jahresbericht.ostluft.ch/2019/> (consulté le 10.03.2021).


→ 5. Réduction de la pauvreté et des inégalités

 Les crises mondiales conduisent souvent à une crise économique qui fait grimper de plusieurs millions le nombre d'enfants vivant en dessous du seuil de pauvreté national. Les crises économiques sont souvent suivies de réductions des dépenses publiques, y compris pour les programmes destinés aux enfants. Si ce cycle se répète, la pauvreté et les inégalités des enfants continueront d'augmenter même une fois la crise immédiate atténuée. Il faut une stratégie globale pour empêcher d'innombrables enfants supplémentaires et leurs familles d'atteindre un niveau de pauvreté qui avait disparu depuis de nombreuses années.

 En Suisse aussi, la pauvreté n'est pas un phénomène marginal. En 2019, 735 000 personnes étaient touchées par la pauvreté en Suisse. L'évolution montre que de plus en plus d'enfants en Suisse vivent dans la pauvreté. Actuellement, en moyenne, deux enfants par classe sont touchés par la pauvreté, soit près de 144 000 enfants. Cela correspond à un taux de pauvreté de 9,6%. Le taux de risque de pauvreté⁹ est d'environ 19% et donc deux fois plus élevé. Au Liechtenstein, on manque de données complètes sur les personnes touchées par la pauvreté, notamment les enfants.

→ 6. Protection et soutien des enfants réfugiés et de leurs familles pendant les crises humanitaires et les catastrophes

 Des millions d'enfants sont contraints de fuir. Certains sont déplacés de leur pays en raison de conflits, de la pauvreté ou du changement climatique; d'autres fuient dans l'espoir d'une vie meilleure. Ils sont beaucoup trop nombreux à être exposés à des dangers, à l'emprisonnement, à des privations et à la discrimination lors de leur voyage, sur leur lieu de destination ou lors de leur retour. Depuis le déclenchement de la pandémie, un nombre sans précédent de personnes dépend de l'aide humanitaire. Le COVID-19 n'a fait qu'augmenter les risques encourus par les enfants déplacés ou vivant dans des pays ébranlés par des crises.

 En 2019, 441 mineurs non accompagnés âgés de 8 à 17 ans ont déposé une demande d'asile en Suisse, ce qui représente 3% de toutes les demandes d'asile. Groupe vulnérable, ils sont régulièrement exclus des services de santé, éducatifs et sociaux. L'expérience a montré que leur droit d'être entendu et d'être informé ne s'exerçait pas toujours pleinement, notamment dans les procédures. Cela est encore plus évident dans le cas des enfants réfugiés accompagnés qui relèvent de la procédure d'asile de leurs parents. Leur situation est de fait la plupart du temps considérée comme concordant avec celle de leurs parents, raison pour laquelle ils sont rarement entendus. En raison de leur vulnérabilité, les enfants réfugiés doivent bénéficier d'une protection particulière.

Cette année anniversaire est un moment crucial pour aborder ces six thèmes majeurs. L'UNICEF et ses partenaires sont de nouveau appelés à aider les enfants, leurs familles et les systèmes sur lesquels nous comptons à sortir d'une crise mondiale majeure. Avec une série d'événements, de publications et de campagnes avec, par et pour les enfants et les jeunes, nous refléterons l'héritage de l'UNICEF tout au long de l'année, mettrons en avant notre travail actuel et nos priorités dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la protection de l'enfance et nous projeterons dans l'avenir avec des ambitions et des idées. Ce manuel en fait partie.

⁹ Selon les critères définis par l'Union européenne, le seuil de risque de pauvreté se situe à 60% du revenu disponible équivalent médian de la population nationale. En 2019, le seuil de risque de pauvreté en Suisse pour un ménage d'une personne était de 30 045 francs par an. Une personne dont le revenu disponible équivalent est inférieur à ce montant est considérée comme menacée de pauvreté (Office fédéral de la statistique (OFS), rubrique Risque de pauvreté, www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html).

Les droits des enfants

Quels sont les droits de l'enfant?

Les droits de l'enfant sont des droits spécifiques visant à promouvoir et à protéger le développement de tous les enfants de 0 à 18 ans.

Les droits de l'homme proclamés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme s'appliquent à tous, quel que soit leur âge. Ainsi, les enfants bénéficient des mêmes droits que les adultes. Cependant, en raison de leur vulnérabilité, les enfants ont également des droits spécifiques qui leur accordent une protection particulière.

L'éventail des droits de l'enfant va du droit à la survie, à la santé et à la famille au droit à l'éducation et à la participation. Selon la Convention relative aux droits de l'enfant, les enfants sont considérés comme des personnes à part entière dont les opinions doivent être écoutées et prises en compte au même titre que celles des adultes.

Qu'est-ce que la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant?

La Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant est un traité de droit international qui comporte 54 articles. La Convention des droits de l'enfant protège l'enfance comme une période de la vie et définit les obligations correspondantes de l'État. Adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1989, elle constitue le traité de droit international le plus largement signé.

La Suisse a ratifié la Convention des droits de l'enfant en 1997, le Liechtenstein en 1995. Les droits de l'enfant sont ainsi devenus un droit national. Les États qui ont ratifié la Convention sont tenus de la mettre en œuvre dans leur pays à tous les niveaux politiques et de l'appliquer à tous les enfants.

Pour que les enfants puissent jouir pleinement de leurs droits, les 54 articles de la Convention doivent être respectés et promus par tous les membres de la société – par les personnes chargées de leur éducation, la politique et les enfants eux-mêmes.

Quels sont les principes directeurs des droits de l'enfant?

Afin de faire avancer la mise en œuvre des droits de l'enfant à tous les niveaux, un degré élevé de coordination et de mise en réseau de toutes les personnes impliquées est nécessaire. Un rôle important incombe en la matière aux décideuses et décideurs. Pour la politique ainsi que pour la formulation et la planification de projets et de mesures, il faut toutefois un cadre de référence pour garantir la prise en

compte systématique des droits de l'enfant. Cette «approche fondée sur les droits de l'enfant» se base sur les quatre principes directeurs de la Convention des droits de l'enfant:

→ Article 2

Le droit à la non-discrimination

Le droit à la non-discrimination signifie que tous les droits s'appliquent à chaque enfant, sans exception. L'État a l'obligation de protéger l'enfant contre toute forme de discrimination, de ne pas enfreindre les droits de l'enfant et de faire appliquer ces dispositions.

→ Article 3

L'intérêt supérieur de l'enfant

Chaque enfant a le droit que son intérêt soit évalué dans toutes les décisions et mesures et pris en compte dans la prise de décision. En signant la Convention des droits de l'enfant, l'État est tenu d'assurer la protection et les soins nécessaires au bien-être de l'enfant si ses parents ou d'autres personnes responsables ne peuvent s'acquitter de ces obligations.

→ Article 6

Le droit à la vie, à la survie et au développement

Tous les enfants ont le droit de survivre et de grandir en bonne santé. Pour assurer un développement optimal, il est nécessaire de créer les conditions permettant à tous les enfants de s'épanouir sur les plans physique et psychique le mieux possible.


→ Article 12

Le droit au respect de l'opinion de l'enfant

Selon la Convention des droits de l'enfant, chaque enfant a le droit d'exprimer librement son opinion et d'être entendu sur toutes les questions concernant sa vie. L'opinion de l'enfant est prise en considération selon son âge et à sa maturité. Les droits de participation des enfants découlent de l'article 12 et d'un certain nombre d'autres droits. Il s'agit notamment du droit à l'information (article 13), de la liberté de pensée, de conscience et de religion (article 14) et de la liberté d'association (article 15).


Pour consulter la Convention relative aux droits de l'enfant ou de plus amples informations sur les droits de l'enfant, rendez-vous sur le site Web d'UNICEF Suisse et Liechtenstein: www.unicef.ch/fr

Les dix droits fondamentaux




2
MÊMES DROITS POUR TOUS

Tous les enfants, garçons ou filles, ont ces droits, peu importe qui ils sont, où ils vivent, la langue qu'ils parlent, leur religion, ce qu'ils pensent, à quoi ils ressemblent, s'ils ont un handicap, s'ils sont riches ou pauvres, qui sont leurs parents ou leur famille et ce que ces derniers pensent ou font. Aucun enfant ne doit être traité injustement pour quelque raison que ce soit.



7
NOM ET NATIONALITÉ

Lorsqu'ils naissent, les enfants doivent être enregistrés et recevoir un nom officiellement reconnu par le gouvernement de leur pays. Les enfants doivent avoir une nationalité (appartenir à un pays). Autant que possible, les enfants doivent connaître leurs parents et être élevés par eux.



9
NON-SÉPARATION DES FAMILLES

Les enfants ne doivent pas être séparés de leurs parents sauf si ceux-ci ne les élèvent pas correctement. C'est le cas lorsqu'un parent fait du mal à un enfant ou ne s'occupe pas de lui. Les enfants dont les parents ne vivent pas ensemble doivent pouvoir rester en contact avec leurs deux parents, sauf si cela leur fait du mal.




12
RESPECT DE L'AVIS DES ENFANTS

Les enfants ont le droit de donner librement leur avis sur les questions qui les concernent. Les adultes doivent les écouter avec attention et les prendre au sérieux.



16
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Chaque enfant a le droit à une vie privée. La loi doit protéger les enfants contre toute atteinte à leur vie privée, à leur famille, à leur foyer, à leurs communications et à leur réputation.




19
PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE

Les gouvernements doivent protéger les enfants contre la violence, les mauvais traitements et le manque de soins et d'attention de la part de toutes les personnes qui s'occupent d'eux.



23
ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Tout enfant en situation de handicap doit avoir la meilleure vie possible dans la société. Les gouvernements doivent supprimer tous les obstacles qui empêchent les enfants en situation de handicap de devenir indépendants et de participer activement à la vie de la communauté.




24
SANTÉ, EAU, NOURRITURE, ENVIRONNEMENT

Les enfants ont le droit d'avoir les meilleurs soins de santé possibles ainsi que de l'eau potable et une nourriture saine. Ils ont aussi le droit de vivre dans un environnement non pollué et sûr. Tous les adultes et les enfants doivent recevoir les informations nécessaires pour rester en bonne santé et être en sécurité.



31
REPOS, JEU, CULTURE ET ARTS

Chaque enfant a le droit de se reposer, de se détendre, de jouer et de participer à des activités culturelles et créatives.



28
ACCÈS À L'ÉDUCATION

Chaque enfant a droit à une éducation. L'école primaire doit être gratuite. Chaque enfant doit avoir accès à l'éducation secondaire et à l'éducation supérieure. Les enfants doivent être encouragés à atteindre le niveau d'éducation le plus élevé possible. La discipline à l'école doit respecter les droits de l'enfant et ne doit jamais avoir recours à la violence.

ACTIVITÉS SUR LES DROITS DE L'ENFANT



« Prenons nos livres et nos stylos en main.
Ce sont nos armes les plus puissantes. »

— Malala Yousafzai, messagère pour
la paix des Nations Unies (2017 à ce jour)



45–60 minutes



Art. 28 Droit à l'éducation



Art. 2 Droit à la non-discrimination

L'éducation peut changer le monde

Objectifs

- Apprendre à comprendre que l'éducation peut changer positivement la vie.
- Prendre conscience que tous les enfants n'ont pas un accès égal à l'éducation.
- Apprendre à interpréter les statistiques mondiales de l'éducation.
- S'engager pour l'égalité d'accès à l'éducation dans le monde.

Préparation

- Imprimez la carte de l'annexe 2 ou affichez-la sur un écran.
- Préparez de grandes feuilles de papier à dessin.

Ce module a été élaboré à partir de La Plus Grande Leçon du Monde – un programme produit par l'agence de communication créative «Project Everyone» à but non lucratif. Consultable sur <https://worldslargestlesson.globalgoals.org/wp-content/uploads/2020/08/Bildun-Kehrplan1.pdf>.

Introduction

10 minutes

Commencez la leçon en demandant ce que signifie le mot «école». Discutez brièvement dans le groupe de l'importance de l'école pour chaque enfant (p. ex.: «L'école me permet de trouver un emploi» ou «J'apprends beaucoup de choses intéressantes») et notez tout ce qui est dit sur un support adapté (tableau blanc, tableau noir, affiche, etc.).

Activité pédagogique I

10 minutes

1. Répartissez les enfants en groupes de trois ou quatre. Invitez chaque groupe à dessiner la silhouette d'une personne sur une feuille de papier.
2. Demandez-leur quelles compétences un enfant peut acquérir grâce à l'instruction scolaire. Pensez à des compétences pratiques, p. ex. techniques, sociales ou méthodologiques. Ils peuvent écrire ou dessiner leurs idées dans les silhouettes dessinées.
3. Invitez maintenant les enfants à dessiner un grand cercle autour des silhouettes. Il représente le monde.
4. Discutez ensuite des avantages pour le monde si tous les êtres humains allaient à l'école. Invitez les enfants à écrire leurs idées – ils peuvent aussi les noter sous forme de dessins ou de symboles.
5. Demandez ensuite aux différents groupes de présenter leurs idées.

Activité pédagogique II

10 minutes

Demandez aux enfants de travailler par deux pour réfléchir aux possibilités qu'ouvre l'école et aux risques dont les enfants peuvent être protégés en fréquentant l'école (exemples en annexe 1). Demandez-leur ensuite de présenter cinq idées au groupe.

Alternative: si vous avez assez d'espace et suffisamment de grandes feuilles de papier, le groupe peut dessiner le contour d'une personne en lui demandant de se coucher sur le papier. On regroupe ensuite tous ensemble les idées concernant les compétences et on dresse une liste des dix meilleures idées. Présentez aux enfants des faits surprenants sur les effets de l'éducation (annexe 1).

Activité pédagogique III

10 minutes

Montrez aux enfants le graphique de l'annexe 2. La carte illustre l'inégalité d'accès à l'éducation dans le monde. Invitez les enfants à discuter des questions suivantes:

- Que dit le graphique sur l'accès à l'éducation dans votre propre pays ou continent?
- Que constatez-vous en comparant ces données aux données sur l'accès à l'éducation dans d'autres pays ou continents?
- Qu'indique le graphique sur le niveau d'éducation et l'accès à l'éducation à l'échelle mondiale?
- Pensez-vous que l'égalité des chances d'accès à l'éducation soit partout la même dans le monde?

Alternative: pour les plus jeunes ou ceux qui ont besoin d'un peu plus d'aide, vous pouvez également poser des questions concrètes sur les graphiques ou lancer une série d'affirmations auxquelles tout le monde dira si elles sont «vraies» ou «fausses».

Discussion collective

5 minutes

- Discutez pour conclure des questions suivantes dans le groupe:
- À votre avis, comment se sent un enfant qui ne peut pas aller à l'école?
 - Êtes-vous heureux de pouvoir aller à l'école? Pourquoi?
 - Quels droits de l'enfant ne sont pas respectés lorsqu'un enfant ne va pas à l'école?

Annexe 1



Art. 28 Droit à l'éducation |



Art. 2 Droit à la non-discrimination

Les effets d'une bonne éducation

- Le développement durable commence par l'éducation.
- L'éducation est fondamentale pour ne pas basculer dans la pauvreté chronique.
- L'éducation donne aux parents les connaissances nécessaires pour apporter les soins élémentaires de santé et d'hygiène à leurs enfants.
- L'éducation apporte aux enfants les connaissances nécessaires pour rester en bonne santé.
- L'éducation peut aider à promouvoir une agriculture durable.
- L'éducation peut aider à éradiquer la faim dans le monde.
- L'éducation peut aider à améliorer l'alimentation.
- L'éducation peut promouvoir l'intégration sociale et protéger contre la violence et les abus.
- L'investissement dans l'éducation peut aider à prévenir les mariages d'enfants et les grossesses précoces.
- L'éducation peut protéger contre le travail des enfants.
- L'éducation fait entendre la voix des enfants.
- L'éducation favorise l'autonomie et l'indépendance des enfants.
- L'éducation aide à connaître ses propres droits et à les exercer.
- Les femmes instruites sont moins susceptibles de se marier et d'avoir des enfants à un très jeune âge.
- L'investissement dans l'éducation des mères a un impact positif sur le développement physique et psychique de leurs enfants. La connaissance de l'hygiène, de la reproduction, d'une alimentation saine et d'autres aspects importants du développement humain a sauvé la vie de millions d'enfants dans le monde.
- Les familles instruites sont plus susceptibles d'utiliser des méthodes de désinfection de l'eau par filtrage ou cuisson, ce qui est essentiel pour leur santé.
- La qualité de l'éducation est essentielle pour une croissance économique et durable.

Annexe 2



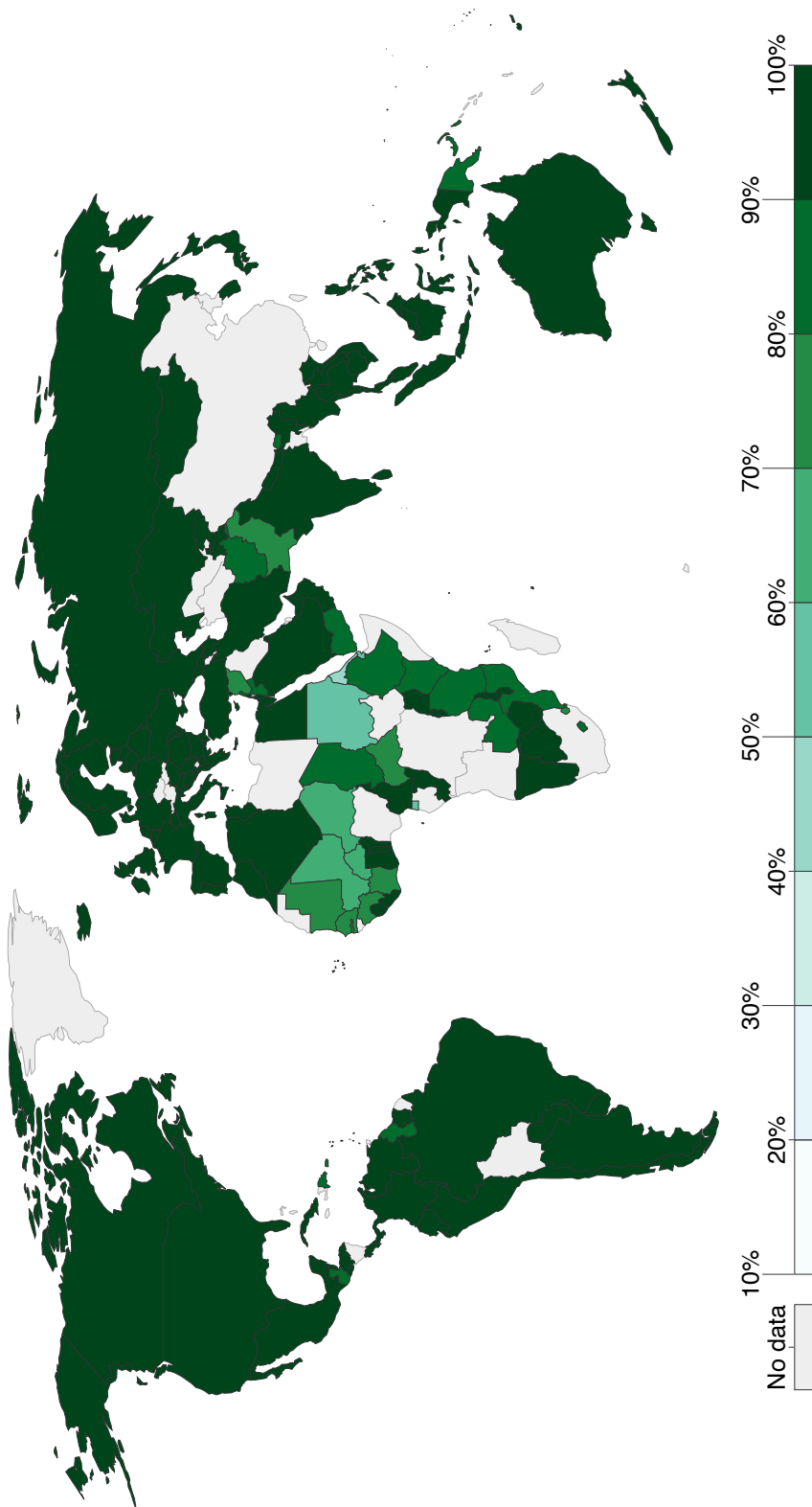
Art. 28 Droit à l'éducation



Art. 2 Droit à la non-discrimination

L'éducation primaire dans le monde

Taux moyen de scolarisation dans les écoles primaires (2013) ¹



- Quels continents ont les taux de scolarisation dans le primaire les plus élevés et les plus faibles? Indiquez les points cardinaux (nord, sud, est, ouest) et / ou la proximité à l'équateur.
- Y a-t-il des pays qui se démarquent particulièrement (en positif ou en négatif)?
- Ces différences devraient-elles exister? Pourquoi (pas)?
- À votre avis, quel impact auront ces inégalités d'accès à l'éducation?

¹ Roser, M. et Ortiz-Ospina, E. (2013): Primary and Secondary Education. Enrolment in primary school. <https://ourworldindata.org/primary-and-secondary-education> (consulté le 02.03.2021).



60 minutes



Art. 12 Droit au respect de l'opinion de l'enfant



Art. 24 Droit à la santé et aux soins de santé

Un départ dans la vie en bonne santé

Objectifs

- Comprendre ce que signifie «santé».
- Comprendre l'importance de prendre soin de son esprit et de son corps.
- Savoir que faire quand on ne se sent pas bien.
- Se rendre compte que la santé est un bien mondial.
- Pratiquer l'argumentation, la discussion et la formation de l'opinion.

Préparation

- Annexes 1 et 2: imprimez-les pour chaque enfant ou pour plusieurs groupes si vous faites les activités en groupes. Vous pouvez également projeter les annexes.
- Annexe 3: imprimez-la pour chaque enfant.
- Préparez des post-it.
- Ce module est également disponible en ligne, p. ex. dans le cadre de l'enseignement à distance. On peut utiliser divers outils en ligne pour les activités.

Ce module a été élaboré à partir de La Plus Grande Leçon du Monde – un programme produit par l'agence de communication créative «Project Everyone» à but non lucratif. Consultable sur cdn.worldslargestlesson.globalgoals.org/2016/06/20-A-Healthy-Start_HR-.pdf.

Introduction

 10 minutes

Organisez le groupe de manière à permettre la discussion et le travail en groupes. Projetez les photos de l'annexe 1 «Que montrent ces images?» ou distribuez-en des copies. Lisez les questions et laissez aux enfants un peu de temps pour réfléchir.

Discutez brièvement de chaque photo tous ensemble. Insistez sur le fait que les enfants sur trois des photos ne vont pas bien, qu'ils sont malades ou blessés, alors que, sur les autres photos, ils vont bien et sont en bonne santé.

Activité pédagogique I

 15 minutes

1. Expliquez que la santé est importante et qu'être en bonne santé ne va pas de soi. Nous pouvons contribuer à rester en bonne santé. Il est important de prendre soin de son corps et de son esprit. Si nous ne prenons pas soin de nous-mêmes et menons une vie malsaine, nous pouvons tomber malades et être malheureux.
2. Demandez s'il vient à l'esprit des enfants des activités ou des choses bonnes pour leur santé physique et mentale. Demandez-leur, par exemple, ce qu'ils font pour rester en bonne santé ou se sentir heureux.
3. Puis, projetez l'annexe 2 «Que signifie être en bonne santé?» ou distribuez-en des copies.
4. Lisez le texte ensemble.

Activité pédagogique II

 10 minutes

1. Dessinez une silhouette au tableau ou sur une affiche.
2. Donnez à chaque enfant un post-it et formez des groupes de deux.
3. Les enfants doivent maintenant réfléchir à deux sur ce que signifie la «santé». Expliquez que le bien-être mental et social est aussi important pour la santé. Demandez aux enfants d'écrire une caractéristique de la santé sur chaque post-it. Donnez un exemple de phrase, si nécessaire (p. ex. «La santé signifie...» ou «On reste en bonne santé si on...»).
4. Lorsque tout le monde a terminé, demandez-leur de coller leurs post-it sur la silhouette.
5. Lorsque les enfants ont fini, lisez les phrases à voix haute – vous pouvez aussi regrouper les post-it par thème. À partir des réponses fournies, élaborer avec la classe une définition de ce que signifie être en bonne santé. Notez la définition collective.
6. Enfin, donnez aux enfants la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Vous pouvez aussi l'écrire: «La santé est un état de bien-être physique, mental et social complet et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité.» Si possible, établissez des parallèles entre la définition du groupe et la définition de l'OMS.



60 minutes



Art. 12 Droit au respect de l'opinion de l'enfant



Art. 24 Droit à la santé et aux soins de santé

Un départ dans la vie en bonne santé

Activité pédagogique III

10 minutes

1. Distribuez des copies de l'annexe 3 «Que puis-je faire si je ne vais pas bien?».
2. Expliquez aux enfants que l'on va voir maintenant ce qu'il est possible de faire quand quelqu'un ne va pas bien.
3. Lisez le texte ensemble. Discutez d'exemples de cas d'urgences avec les enfants. Demandez aux enfants le moment venu s'ils connaissent le numéro de téléphone des urgences et demandez-leur de le noter.
4. Informez le groupe s'il y a une ou un professeur de confiance, un travailleur ou une travailleuse sociale scolaire ou une personne équivalente sur place et comment la contacter.
5. Expliquez au groupe que, lorsqu'on se sent malade (p. ex. avec de la toux ou mal au ventre), il est généralement facile d'en parler et de consulter un médecin. Il serait tout aussi important, mais généralement plus difficile, de dire quand quelque chose nous tracasse beaucoup. Il est cependant tout aussi important de veiller à avoir le moral et d'être heureux.

Activité pédagogique IV

5 minutes

1. Expliquez que de nombreuses personnes dans le monde rencontrent les mêmes problèmes de santé que les nôtres (p. ex. toux, indigestion, allergies, cancer).
2. Il existe aussi des maladies plus fréquentes dans certaines régions du monde (p. ex. la malaria, le VIH).
3. Il existe parfois aussi de graves épidémies locales (p. ex. Ebola) qui peuvent se transformer en pandémies (p. ex. le COVID-19).
4. Expliquez que certains pays ne disposent pas des infrastructures nécessaires (p. ex. hôpitaux ou médecins) et ni de médicaments en quantité suffisante pour traiter certains problèmes de santé. Pour ces raisons, certaines maladies se propagent souvent, avec des conséquences plus graves que nécessaire. Tout le monde a besoin d'installations sanitaires, d'eau propre et de soins de santé de base – chaque être humain y a même droit. La santé est aussi un droit de l'enfant.

Discussion collective

15 minutes

Discutez des questions suivantes dans le groupe:

- Pourquoi le droit à la santé est-il important? Pensez à ce propos au développement physique et mental d'un enfant.
- Quelles conséquences cela peut-il avoir sur la santé quand, p. ex., il n'y a pas d'eau propre ou pas assez de nourriture?
- Quelles conséquences cela peut-il avoir sur la santé quand il y a suffisamment de nourriture mais que l'alimentation n'est pas équilibrée?
- Demandez aux enfants d'écrire deux à trois phrases sur ce qu'ils veulent faire pour rester en bonne santé et comment ils peuvent y contribuer ensemble en tant que groupe, ou ce qu'ils peuvent faire pour améliorer la santé dans le monde.

Annexe 1



Art. 12 Droit au respect de l'opinion de l'enfant



Art. 24 Droit à la santé et aux soins de santé



© UNICEF/UNI1323346/Mandros



© UNICEF/UNI100357/LeMoyn



© UNICEF/UNI201166/Prozzi



© UNICEF/UNI43429/Prozzi



© UNICEF/UN0343730/Al-Hattob



© UNICEF/UNI45120/Thomas

Que montrent ces photos?

- Les enfants semblent-ils heureux ou tristes?
- Comment crois-tu qu'ils se sentent?
- Aimerais-tu te sentir comme eux?



Que signifie être en bonne santé?

Activité physique et sport

Pour rester en bonne santé, il est important d'être actif. Entreprends des activités avec tes copains et copines et ris beaucoup. Les possibilités d'activité physique ne manquent pas tout au long de la journée p. ex. jouer, marcher ou faire du sport. As-tu d'autres idées pour être actif??

Une alimentation saine

Ton corps restera fort et en bonne santé si tu manges bien et consommes suffisamment de vitamines et de minéraux. Il est particulièrement important de boire suffisamment d'eau.

Regarde la pyramide alimentaire.



Société suisse de nutrition SSN: Pyramide alimentaire suisse.

www.sge-ssn.ch/fr/toi-et-moi/boire-et-manger/equilibre-alimentaire/pyramide-alimentaire-suisse/ (consulté le 03.03.2021).

Dormir suffisamment

Ton corps et ton cerveau ont besoin de suffisamment de sommeil pour fonctionner correctement. Dormir t'aide à grandir et à garder ton système immunitaire en forme.

Hygiène corporelle

Il est important de se brosser les dents deux fois par jour et de prendre une douche ou un bain régulièrement. Évite d'ingérer des substances toxiques pour ton corps (p. ex. alcool, tabac et autres drogues). Ces produits toxiques sont très nocifs pour ton corps et peuvent être dangereux – parfois pour les adultes aussi.



Que faire si je ne vais pas bien?

En cas de maladie ou de douleurs

Aller chez le médecin: il pourra te prescrire des médicaments ou te donner des conseils pour t'aider à aller mieux.

En cas d'urgence

Appeler les urgences – sans trop attendre! Connais-tu leur numéro? Note-le ici:

Tél.

Si je suis malheureux ou que quelque chose me tracasse

- N'hésite pas à en parler! Ce n'est pas ta faute si tu ne te sens pas bien ou si quelque chose te tracasse – tu n'as pas à en avoir honte. Si tu as besoin d'aide, va voir un adulte en qui tu as confiance (p. ex. un ou une enseignante, le service de travail social scolaire, un animateur ou une animatrice jeunesse) et parle de ton problème. Il y a peut-être même quelqu'un en qui tu as confiance dans ton école ou ton club.
- Si tu n'oses pas parler à un adulte, confie-toi d'abord à un copain ou à une copine. Vous pourrez peut-être ensuite aller ensemble voir un adulte.
- Il existe aussi des centres de consultation réservés aux enfants et aux jeunes. La consultation est généralement anonyme, ce qui signifie que tu n'as pas à donner ton nom et que personne ne saura que tu y es allé. Par exemple, tu peux appeler le 147 ou aussi les contacter par e-mail ou par chat sur www.147.ch respectivement www.147.li.



Peut-on faire autrement?

Objectifs

- Réfléchir aux causes et aux conséquences de la violence.
- Développer la capacité à prévenir la violence ou à réagir non violemment à la provocation, à la frustration ou à la violence.
- Encourager l'empathie, le sens de la justice et le sentiment de responsabilité.

Préparation

- Copiez les scènes du jeu de rôles de l'annexe 1 (une scène par groupe).

Ce module a été élaboré à partir du manuel «Kompass - Handbuch zur Menschenrechtsbildung für die schulische und außerschulische Bildungsarbeit», («Manuel de formation aux droits de l'homme dans les activités scolaires et extrascolaires»), publié par l'Institut allemand des droits de l'homme. Consultable sur kompass.humanrights.ch/cms/front_content.php?idart=4&display_errorpage=1&lang=1.

Introduction

10 minutes

Demandez aux enfants ce qu'ils entendent par «violence». Discutez des différentes formes de violence, p. ex. physique ou psychologique, le harcèlement moral, le cyberharcèlement, mais aussi l'indifférence.

Commencez par une brève séance de brainstorming sur «Qu'est-ce que le harcèlement moral?» pour vous assurer que tous les enfants comprennent ce qu'est le harcèlement et que harceler peut prendre différentes formes et se manifester à différents endroits.

Activité pédagogique I

30 minutes

1. Expliquez aux enfants que l'exercice consiste à faire des jeux de rôles sur le harcèlement moral.
2. Formez de petits groupes et distribuez les scènes de l'annexe 1. Plusieurs groupes peuvent aussi travailler la même scène. Le but est de montrer dans le jeu de rôles comment la scène pourrait se terminer.
3. Donnez 15 minutes pour préparer et répéter le jeu de rôles.
4. Ensuite, les groupes présentent leurs scènes les uns après les autres.

Discussion collective

15 minutes

Tout le monde se réunit ensuite pour discuter. Discutez des questions suivantes avec les enfants:

- Comment vous êtes-vous sentis en jouant ces rôles?
- Qu'est-ce qui était bien et plutôt difficile?
- Le harcèlement moral est-il une forme de violence?
- Pourquoi est-on victime de harcèlement?
- Pourrait-on éviter le harcèlement? Quelles sont les alternatives au harcèlement?
- Les personnes qui sont témoins de harcèlement et qui n'interviennent pas sont-elles (co-)responsables?
- Avez-vous déjà été victime de harcèlement? Qu'avez-vous ressenti?
- Demandez aux enfants d'imaginer qu'ils sont amis avec quelqu'un qui a été victime de harcèlement et leur en a parlé – mais en leur demandant de ne le dire surtout à personne. Doit-on informer un adulte? Qui éventuellement?
- Qui peut amener une discussion sur une situation de harcèlement?
- Que faut-il faire avec les personnes qui en harcèlent d'autres? Comment peuvent-elles apprendre à ne plus le faire?
- Quels droits de l'enfant le harcèlement moral enfreint-il?

Annexe 1



Art. 2 Droit à la non-discrimination



Art. 6 Droit à la vie, à la survie et au développement



Art. 19 Droit à la protection

Jeu de rôles

Comment ces scènes pourraient-elles se terminer? Quelles personnes interviennent et comment? Est-ce que d'autres personnes s'en mêlent? Une personne quitte-t-elle la scène? Tout est bien qui finit bien? Demandez aux enfants de concevoir une fin pour chaque scène. La répartition des rôles peut être librement choisie.

Scène 1

Dans la cour de récréation, trois enfants s'emparent du cartable d'une fille et se le lancent l'un à l'autre. Ils crient à la fille: «De toute façon, tu n'as pas besoin de ton cartable. Tu ne sais rien.» La fille essaie d'attraper son cartable mais n'y arrive pas.

Distribution des rôles:

- Rôle 1: la fille au cartable
- Rôle 2: trois enfants qui embêtent la fille
- Rôle 3: d'autres personnes témoins de la scène (facultatif)

Scène 3

L'enseignant accueille un nouvel élève dans la classe et le présente: «Je vous présente Walid. Il vient d'Afghanistan. Il connaît déjà un peu notre langue, mais je vous demande quand même d'être patients s'il ne comprend pas quelque chose. Walid, est-ce que tu peux te présenter brièvement?». Walid regarde autour de lui et voit deux garçons qui chuchotent et le regardent tout le temps. La fille à côté d'eux montre les chaussures de Walid et chuchote quelque chose aux garçons en ricanant. Walid répond: «Non.»

Distribution des rôles:

- Rôle 1: l'enseignant
- Rôle 2: Walid
- Rôle 3: deux garçons et une fille
- Rôle 4: personnes supplémentaires (facultatif)

Scène 2

Après l'entraînement d'athlétisme, Jonas et Alice se rendent ensemble chez Selina. Tout le monde est assis dans la cuisine en train de manger un morceau de tarte aux pommes, que le père de Selina a préparée. Alice se lève et va aux toilettes. Quand elle revient, elle entend de loin Selina dire à Jonas: «Tu ne trouves pas toi aussi qu'Alice sent bizarre? Elle ne s'est pas non plus douchée correctement tout à l'heure et porte le même drôle de pull qu'hier. C'est vraiment dégoûtant.» Jonas chuchote alors: «Oui, je l'ai aussi remarqué. Elle sent vraiment bizarre. Ça ne me donne même pas envie de finir mon gâteau.» Tous deux rient. Alice revient et se rassoit sur sa chaise. Elle demande ce qu'il y a de si drôle. Jonas et Selina se regardent et continuent de ricaner.

Distribution des rôles:

- Rôle 1: Jonas
- Rôle 2: Selina
- Rôle 3: Alice
- Rôle 4: personnes supplémentaires (facultatif)



La Terre, notre maison

Objectifs

- Les enfants réfléchissent à la protection du climat et font connaissance d'enfants et de jeunes engagés pour l'environnement.
- Ils apprennent ce qui a changé depuis 1984 avec le changement climatique.
- Ils sont en mesure d'exprimer les changements qu'ils perçoivent dans leur environnement.
- Les enfants apprennent comment les activités humaines ont un impact sur la crise climatique.
- Ils pratiquent l'argumentation, la discussion et la formation de l'opinion.

Préparation

- Explorez le contenu de «[Histoire Google Earth sur les jeunes militants pour le climat dans le monde](#)».
- Explorez le contenu de «[Google Earth Engine Timelapse](#)».
- Ce module nécessite un ordinateur avec un accès Internet et / ou une possibilité de projection sur écran. Il peut aussi être effectué dans une salle informatique.
- Ou se faire en ligne dans le cadre de l'enseignement à distance; il suffit de disposer d'un outil de communication permettant de diviser l'écran (p. ex. MS Teams, Zoom, etc.).

Ce module a été élaboré à partir de La Plus Grande Leçon du Monde – un programme produit par l'agence de communication créative «Project Everyone» à but non lucratif. Consultable sur <https://worldslargestlesson.globalgoals.org/wp-content/uploads/2020/08/Final-Earth-Its-Everybodys-Home-1.pdf>.

Introduction

10 minutes

Demandez aux enfants de réfléchir à la question «Qu'est-ce qui est important pour toi?» et de partager leurs réponses avec le groupe. Vous pouvez commencer par vous-même en mentionnant p. ex. «votre chien», «votre maison», «votre famille», etc.

Abordez ensuite le terme «militant-e». Demandez aux enfants s'ils en connaissent le sens. L'ont-ils déjà entendu auparavant? Expliquez que les militantes et les militants s'intéressent particulièrement à certains problèmes et agissent de différentes manières pour attirer l'attention sur ceux-ci afin d'informer plus largement les gens à ce propos. Ils essaient également de trouver des solutions au problème. Les enfants peuvent-ils citer des militant-e-s qu'ils connaissent?

Activité pédagogique I

10 minutes

1. Lancez le tutoriel des militant-e-s pour le climat sur [Google Earth](#) et partagez votre écran. (Option: si tous les enfants ont un ordinateur ou un autre appareil numérique, ils peuvent ouvrir la page eux-mêmes.)
2. Lisez ensemble le texte sur les différent-e-s militant-e-s du climat ou laissez-leur le temps de le faire eux-mêmes. Demandez-leur ensuite de réfléchir aux questions suivantes:
 - Quels sont les différents moyens mis à profit par les jeunes militant-e-s pour sensibiliser le public au changement climatique?
 - Quelles sont les solutions trouvées aux problèmes environnementaux?

Activité pédagogique II

15 minutes

1. Les enfants vont maintenant regarder les changements qui se produisent sur notre planète.
2. Ouvrez les prises de vue accélérées sur [Google Earth Engine](#) pour le groupe et partagez votre écran.
3. Regardez ensemble les images en accéléré de la fonte du glacier Columbia: Que remarquent les enfants? Quelles sont les raisons de ce phénomène?
4. Regardez ensemble l'expansion côtière de Dubaï en accéléré: Quels changements peut-on y observer? Quels changements positifs pourraient avoir lieu (création d'emplois, meilleur réseau de transports, etc.) conjointement aux effets négatifs potentiels de cette croissance sur l'environnement? Par exemple, l'épuisement des ressources naturelles, la réduction des espaces verts ou la pollution des océans engendrés par la construction de ces îles?

Alternative: demandez aux enfants de regarder les autres prises de vue accélérées et d'en parler. Les enfants peuvent aussi rechercher leur propre commune ou d'autres lieux, regarder les changements en accéléré et les décrire.



La Terre, notre maison

Activité pédagogique II

15 minutes

1. Expliquez au groupe qu'ils viennent de voir qu'il y a des changements environnementaux dus à l'activité humaine dans le monde entier et que ces changements ont, à leur tour, un impact sur les êtres humains.
2. Les enfants ont-ils peut-être remarqué certains impacts du changement climatique dans leurs propres communes? Discutez maintenant avec le groupe de la manière dont leur propre commune ou leur environnement a changé dans le passé.

- Quels changements ont-ils remarqués?
- Ont-ils entendu des adultes parler de ces changements?
- Pourquoi ces changements se produisent-ils?
- Quels sont les changements que les enfants trouvent positifs et négatifs?

Alternative: les enfants parlent avec des adultes (famille, enseignants, etc.) des changements dans leur propre région et présentent les résultats dans le groupe. Rédigez avec eux p. ex. une grille d'interview.

Discussion collective

10 minutes

Maintenant que les enfants ont abordé la question du changement climatique et la manière de le protéger, demandez-leur:

- s'ils seraient prêts à faire quelque chose en faveur du climat,
- comment ils pourraient soutenir concrètement la protection du climat,
- s'ils souhaitent lancer une action commune en groupe.



Ensemble contre la pauvreté

Objectifs

- Identifier les causes de la pauvreté dans d'autres pays.
- Discuter des effets de la pauvreté sur le bien-être des enfants.
- Mesurer l'importance d'avoir accès à des ressources comme de l'eau propre, des vêtements chauds ou suffisamment de nourriture.

Préparation

- Imprimez les photos de l'annexe 2 ou affichez-les sur un écran.

Ce module a été élaboré à partir de La Plus Grande Leçon du Monde – un programme produit par l'agence de communication créative «Project Everyone» à but non lucratif. Consultable sur <https://worldslargestlesson.globalgoals.org/wp-content/uploads/2020/08/17-La-pauvrete%C3%A9-mondiale-n%C3%A9cessite-des-solutions-locales.pdf>.

Introduction

🕒 5 minutes

Commencez par une définition de la pauvreté. Demandez aux enfants quand, selon eux, une personne est pauvre. Utilisez les explications de l'annexe 1 comme support.

Activité pédagogique I

🕒 20 minutes

Formez des groupes de trois ou quatre et distribuez les photos de l'annexe 2. Chaque groupe doit répondre aux questions suivantes concernant sa photo et présenter ses réponses au groupe à la fin:

- Que voyez-vous sur les photos?
- Qui est sur la photo?
- Que fait la personne sur la photo?
- Comment est son environnement?
- En quoi la vie sur cette photo diffère-t-elle de la vôtre?
- Comment vous sentez-vous lorsque vous regardez cette photo?
- Comment pensez-vous que les enfants photographiés se sentent?

Discussion collective

🕒 10 minutes

Discutez des questions suivantes avec l'ensemble du groupe:

- Comment expliquez-vous les différences de niveaux de vie dans le monde? Quelles en sont les raisons possibles?
- Quel impact la pauvreté peut-elle avoir sur le bien-être physique et mental des enfants?
- Quelles pourraient être les conséquences négatives de la pauvreté pour ces enfants dans le futur?
- Comment le niveau de vie des enfants pourrait-il être amélioré à l'avenir?
- Connaissez-vous des enfants et des familles touchés par la pauvreté dans votre voisinage ou votre village? Comment pourriez-vous les soutenir pour qu'ils aillent mieux?

Demandez aux enfants de réfléchir à un objet qu'ils ont à la maison (jouets, vêtements, stylos, etc.) encore en bon état mais qu'ils n'utilisent plus. Demandez aux enfants s'ils seraient prêts à donner cet objet à d'autres enfants qui possèdent moins de choses qu'eux. Pensez avec eux à quels enfants ils veulent en faire don. À des familles pauvres en Suisse ou au Liechtenstein? À des enfants vivant dans un foyer de réfugiés suisse? Ou à des enfants et des familles d'un autre pays? Décidez ensemble et lancez une campagne de colis avec le groupe.



Information Pauvreté

Définitions de la pauvreté absolue

Le seuil de pauvreté international actuellement à **1,90 USD par jour** (en pouvoir d'achat local) est la norme universelle pour mesurer la pauvreté dans le monde. Cette limite permet d'établir le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et de comparer les niveaux de pauvreté entre les pays.

Lorsque le coût de la vie augmente, les seuils de pauvreté sont relevés. Depuis 1990, le seuil de pauvreté international est passé de 1 USD par jour à 1,25 USD et plus récemment en 2015 à 1,90 USD par jour.

Selon la définition de la Banque mondiale, une personne vit dans une pauvreté extrême si elle dispose de 1,90 USD ou moins par jour et par conséquent du minimum vital absolu. Pour la première fois en vingt ans, la pauvreté mondiale devrait augmenter. En 2020, la pandémie de COVID-19 menace de faire basculer **88 à 115 millions** de personnes dans l'extrême pauvreté, et probablement **150 millions** d'ici 2021.¹

Définitions de la pauvreté relative

La pauvreté relative décrit une situation dans laquelle les gens ne disposent même pas du revenu qui serait nécessaire pour maintenir le niveau de vie moyen dans la société dans laquelle ils vivent. La pauvreté relative est considérée comme le moyen le plus simple de mesurer la proportion de personnes vivant dans la pauvreté dans un pays. En Suisse, le seuil de pauvreté était en 2019 en moyenne de **2279 francs** par mois pour une personne seule et de **3976 francs** par mois pour un ménage de deux adultes et deux enfants de moins de quatorze ans.² Cela correspond désormais en moyenne à **deux enfants touchés par la pauvreté** par classe et donc à près de **144 000 enfants** en Suisse, soit un taux de pauvreté de **9,6%**. Le taux de risque de pauvreté est d'environ **19%**, soit deux fois plus élevé.

¹ La Banque mondiale: Pauvreté. www.banquemonde.org/fr/topic/poverty/overview (consulté le 11.03.2021).

² Office fédéral de la statistique (OFS): Rubrique Risque de pauvreté. www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html.

Annexe 2



Art. 6 Droit à la vie, à la survie et au développement



Art. 2 Droit à la non-discrimination



Zakira, une fillette de 9 ans originaire d'Afghanistan, montre ses sandales devant la caméra, achetées il y a un an. Maintenant, son père sans revenus est trop pauvre pour lui en acheter une nouvelle paire.



Florin a trois ans et vit à Colonesti, dans le comté de Bacau, dans le nord-est de la Roumanie. Ses parents vivent avec lui et ses six frères et sœurs dans une maison de trois pièces.



Mara, 5 ans, et Nisa, 8 ans, prennent une douche avant d'aller à l'école. Avant d'avoir l'eau au robinet de leur maison, l'eau était trop chère pour que des enfants comme Mara et Nisa puissent se doucher tous les jours.



Nabyla, 13 ans, apprend la nuit avec une lampe portable dans la maison provisoire de sa famille à Kaya, au Burkina Faso, la ville où sa famille a trouvé refuge après le déplacement.



Naazma Begum prépare des galettes de pain pour le déjeuner chez elle. La jeune femme de 27 ans vit avec son mari et sa fille sur un lopin de terre de 100 mètres carrés recouvert de plastique bleu et jaune et soutenu par des bâtons de bambou. Pour survivre, Naazma ramasse des chiffons dans les décharges et les chantiers de construction, marchant parfois huit à dix kilomètres par jour.



Niger — pays où les filles passent près de quatre heures par jour pour aller chercher de l'eau. L'accès à l'eau potable et à l'équipement sanitaire de base est encore très limité au Niger. Seuls 56% de la population ont accès à un approvisionnement de base en eau. Roukaya, 15 ans, et son amie Jamila, 13 ans, passent des heures chaque jour à chercher de l'eau pour leurs familles et elles-mêmes.



30–45 minutes |



Art. 2 Droit à la non-discrimination |



Art. 30 Droit à la culture, à la langue et à la religion

Les chaises musicales

Objectifs

- Faire l'expérience des sentiments d'inclusion et d'exclusion et réfléchir à comment coopérer pour inclure les autres.
- Mieux comprendre les personnes réfugiées.
- Expérimenter comment la coopération mène à des résultats positifs.
- Identifier les groupes vulnérables et discuter des raisons de la discrimination.

Préparation

- Formez un cercle avec une chaise pour chaque enfant. Au début, il doit y avoir une chaise ou une place pour chaque enfant.
- Vérifiez que vous avez un appareil pour écouter de la musique.

Ce module a été élaboré à partir du manuel «Play it fair – Human Rights Education Toolkit for Children», publié par Equitas. Consultable sur https://equitas.org/wp-content/uploads/2015/07/TK_PIF_Sample_2014_FINAL_copyright_web.pdf.

Introduction

10 minutes

Demandez pour commencer aux enfants s'ils connaissent le sens des mots «migration» et «déplacement forcé». Invitez les enfants à citer des raisons pour lesquelles un enfant et sa famille doivent quitter leur maison. Pensez aux réfugiés de guerre et aux réfugiés économiques, mais aussi aux réfugiés climatiques. Expliquez ensuite que les réfugiés se voient souvent refuser partiellement ou totalement l'accès aux services sociaux, de santé et d'éducation et qu'ils sont souvent de ce fait défavorisés. Aidez-vous des informations de l'annexe 1.

Activité pédagogique I

15 minutes

1. Jouez aux chaises musicales comme vous le feriez normalement. Démarrez la musique et demandez aux enfants de marcher autour du cercle formé par les chaises. Expliquez-leur qu'ils doivent trouver une chaise pour s'asseoir lorsque la musique s'arrête.
2. Avant le deuxième tour, retirez l'une des chaises. Cette fois, lorsque la musique s'arrête, l'enfant qui ne trouve pas de chaise est éliminé. Répétez l'opération encore deux fois.
3. Au quatrième tour, demandez aux enfants éliminés de revenir dans le jeu. Invitez tous les enfants à trouver un moyen de jouer de manière à ce que personne ne soit éliminé. Ne proposez pas de solutions; laissez les enfants les trouver par eux-mêmes. Ils s'apercevront vite qu'ils peuvent partager une chaise en s'asseyant sur les genoux de quelqu'un ou en se tenant debout sur la chaise.
4. Continuez ainsi en retirant une chaise à chaque tour et faites sortir du jeu les enfants qui n'arrivent pas à trouver de siège. Moins il y a de chaises, plus le jeu devient difficile.
5. Félicitez les enfants pour leur créativité s'ils parviennent à rester dans le jeu et à inclure les autres au lieu de les exclure.
6. Le jeu se termine lorsqu'il ne reste plus qu'une chaise. Les gagnants sont les enfants qui ont réussi à rester dans le jeu jusqu'à la dernière chaise.

Discussion collective

10 minutes

Après le jeu, demandez aux enfants de réfléchir à l'expérience qu'ils ont faite et d'en discuter en groupe. Utilisez les questions suivantes pour faire le point:

- Est-ce que le jeu vous a plu?
- Quelqu'un a-t-il essayé de te faire de la place pendant le jeu?
- Qu'as-tu alors ressenti?
- Aviez-vous déjà joué aux chaises musicales? En quoi ce jeu est-il différent?
- Avez-vous essayé d'aider les autres pendant le jeu? Qu'avez-vous fait? Pourquoi?
- Qu'est-ce qui était difficile dans ce jeu?
- Pouvez-vous imaginer que certains enfants soient exclus en raison de leur couleur de peau, de leur religion ou de leur langue? Qu'en pensez-vous?
- Avez-vous personnellement déjà été exclus par d'autres enfants ou des adultes? Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là?
- Que pouvez-vous faire pour inclure d'autres enfants?
- Que pouvons-nous faire d'autre chaque jour pour inclure d'autres enfants?
- À votre avis, qu'est-ce qui devrait changer à l'avenir pour que moins d'enfants, comme les enfants réfugiés, soient exclus par d'autres enfants, mais aussi par des adultes?



Information sur les déplacements forcés et la migration

Migration

La principale différence entre les réfugiés et les personnes migrantes est que celles-ci ne sont pas menacées de persécution dans leur pays d'origine et peuvent y retourner quand elles veulent. Dans la plupart des cas, elles viennent pour améliorer leurs conditions de vie personnelles, pour travailler ou pour des raisons familiales. Certains migrants quittent leur pays en raison de l'extrême pauvreté et de graves difficultés – mais la loi ne les considère pas comme des réfugiés.

Déplacement forcé

La Convention de Genève relative au statut des réfugiés (Convention de Genève) et la loi nationale sur l'asile définissent qui a droit à l'asile et peut donc rester en tant que réfugié en Suisse et au Liechtenstein. Les requérantes et requérants d'asile doivent démontrer dans le cadre de la procédure d'asile qu'ils sont personnellement persécutés dans leur pays d'origine ou qu'ils craignent d'être persécutés. L'article premier de la Convention de Genève sur les réfugiés définit un réfugié comme une personne qui se trouve hors de son pays d'origine et qui craint avec raison d'être persécutée du fait de son ethnie, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.

Les personnes qui fuient un pays en guerre ne sont donc pas automatiquement des réfugiés. Ce n'est que si elles appartiennent, par exemple, à une minorité délibérément persécutée, qu'elles répondent à la définition de la Convention de Genève. Les catastrophes écologiques, la faim, etc. ne sont pas non plus des raisons reconnues qui donnent le statut de réfugiés. Les personnes qui p. ex. fuient la guerre reçoivent souvent une autre forme de protection, dite «protection subsidiaire». C'est notamment le cas quand elles sont menacées de guerre ou d'autres traitements inhumains dans leur pays.

La Suisse et d'autres pays sont tenus par des accords internationaux de garantir aux réfugiés la protection contre les persécutions. En revanche, chaque État est libre de décider si et combien de personnes migrantes il autorise à immigrer.

Motif de fuite pour appartenance à un certain groupe social

En dehors de raisons politiques ou religieuses ou d'appartenance à une certaine ethnie ou nationalité, des personnes peuvent également être persécutées parce qu'elles appartiennent à un certain groupe social. Ce motif décrit la persécution d'un groupe de personnes qui partagent un trait commun. Le sexe, l'orientation sexuelle ou le fait d'être un enfant peuvent relever de ce motif. Pour les femmes ou les filles, l'excision ou le mariage forcé peuvent constituer un motif de fuir; pour les jeunes garçons, le recrutement forcé peut en être un.

Regroupement familial

Non seulement les réfugiés ou les personnes ayant droit à une protection subsidiaire, mais aussi les personnes migrantes, peuvent faire venir des membres de leur famille proche dans le cadre du regroupement familial. Certaines conditions doivent cependant être respectées.



L'éducation peut changer le monde

Objectifs

- Apprendre à comprendre que l'éducation peut changer positivement la vie.
- Prendre conscience que tous les enfants n'ont pas un accès égal à l'éducation.
- Apprendre à interpréter les statistiques mondiales de l'éducation.
- S'engager pour l'égalité d'accès à l'éducation dans le monde.

Préparation

- Imprimez les cartes de l'annexe 2 ou affichez-les sur un écran.
- Préparez de grandes feuilles de papier à dessin.

Ce module a été élaboré à partir de La Plus Grande Leçon du Monde – un programme produit par l'agence de communication créative «Project Everyone» à but non lucratif. Consultable sur <https://worldslargestlesson.globalgoals.org/wp-content/uploads/2020/08/Bildun-Kehrplan1.pdf>.

Introduction

🕒 10 minutes

Commencez la leçon en demandant ce que signifie le mot «éducation» et quelles sont les possibilités de formation en Suisse ou au Liechtenstein. Pensez aux différents degrés d'enseignement p. ex. école enfantine, primaire ou secondaire, mais aussi à des possibilités d'apprentissage spécifiques telles que le soutien scolaire ou des cours de musique. Discutez brièvement dans le groupe de l'importance de l'éducation pour chaque jeune et notez tout ce qui est dit sur un support adapté (tableau blanc, tableau noir, affiche, etc.).

Activité pédagogique I

🕒 10 minutes

1. Répartissez les jeunes en groupes de trois ou quatre. Invitez chaque groupe à dessiner la silhouette d'une personne sur une feuille de papier.
2. Demandez-leur quelles compétences une personne peut acquérir grâce à l'instruction scolaire. Ils peuvent écrire leurs idées dans les silhouettes dessinées.
3. Invitez maintenant les jeunes à dessiner un grand cercle autour des silhouettes. Il représente le monde.
4. Discutez ensuite des avantages pour le monde si tous les êtres humains allaient à l'école. Invitez les jeunes à écrire leurs idées – ils peuvent aussi les noter sous forme de dessins ou de symboles.
5. Demandez ensuite aux différents groupes de présenter leurs idées.

Activité pédagogique II

🕒 10 minutes

Demandez aux jeunes de travailler par deux pour réfléchir aux possibilités qu'ouvre l'éducation et aux risques dont les enfants et les jeunes peuvent être protégés grâce à l'éducation (exemples en annexe 1). Demandez-leur ensuite de présenter cinq idées au groupe.

Alternative: si vous avez assez d'espace et suffisamment de grandes feuilles de papier, le groupe peut dessiner le contour d'une personne en lui demandant de se coucher sur le papier. On regroupe ensuite tous ensemble les idées concernant les compétences et on dresse une liste des dix meilleures idées. Présentez aux jeunes des faits surprenants sur les effets de l'éducation (annexe 1).

Activité pédagogique III

🕒 20 minutes

Montrez aux jeunes le graphique de l'annexe 2. La carte illustre l'inégalité d'accès à l'éducation dans le monde. Invitez les jeunes à discuter des questions suivantes:

- Pensez-vous que l'égalité des chances d'accès à l'éducation soit partout la même dans le monde?
- Que dit le graphique sur l'accès à l'éducation dans votre propre pays ou continent?
- Que constatez-vous en comparant ces données aux données sur l'accès à l'éducation dans d'autres pays ou continents?
- Qu'indique le graphique sur le niveau d'éducation et l'accès à l'éducation à l'échelle mondiale?

Alternative: pour les plus jeunes ou ceux qui ont besoin d'un peu plus d'aide, vous pouvez également poser des questions concrètes sur les graphiques ou lancer une série d'affirmations auxquelles tout le monde dira si elles sont «vraies» ou «fausses».

Discussion collective

🕒 5 minutes

Discutez pour conclure des questions suivantes dans le groupe:

- À votre avis, comment se sent un enfant qui ne peut pas aller à l'école?
- Êtes-vous heureux de pouvoir aller à l'école? Pourquoi?
- Quels droits de l'enfant ne sont pas respectés lorsqu'un enfant ne va pas à l'école?

Annexe 1



Art. 28 Droit à l'éducation



Art. 2 Droit à la non-discrimination

Les effets d'une bonne éducation

- Le développement durable commence par l'éducation.
- L'éducation est fondamentale pour ne pas basculer dans la pauvreté chronique.
- L'éducation donne aux parents les connaissances nécessaires pour apporter les soins élémentaires de santé et d'hygiène à leurs enfants.
- L'éducation apporte aux enfants les connaissances nécessaires pour rester en bonne santé.
- L'éducation peut aider à promouvoir une agriculture durable.
- L'éducation peut aider à éradiquer la faim dans le monde.
- L'éducation peut aider à améliorer l'alimentation.
- L'éducation peut promouvoir l'intégration sociale et protéger contre la violence et les abus.
- L'investissement dans l'éducation peut aider à prévenir les mariages d'enfants et les grossesses précoces.
- L'éducation peut protéger contre le travail des enfants.
- L'éducation fait entendre la voix des enfants.
- L'éducation favorise l'autonomie et l'indépendance des enfants.
- L'éducation aide à connaître ses propres droits et à les exercer.
- Les femmes instruites sont moins susceptibles de se marier et d'avoir des enfants à un très jeune âge.
- L'investissement dans l'éducation des mères a un impact positif sur le développement physique et psychique de leurs enfants. La connaissance de l'hygiène, de la reproduction, d'une alimentation saine et d'autres aspects importants du développement humain a sauvé la vie de millions d'enfants dans le monde.
- Les familles instruites sont plus susceptibles d'utiliser des méthodes de désinfection de l'eau par filtrage ou cuisson, ce qui est essentiel pour leur santé.
- La qualité de l'éducation est essentielle pour une croissance économique et durable.

Annexe 2



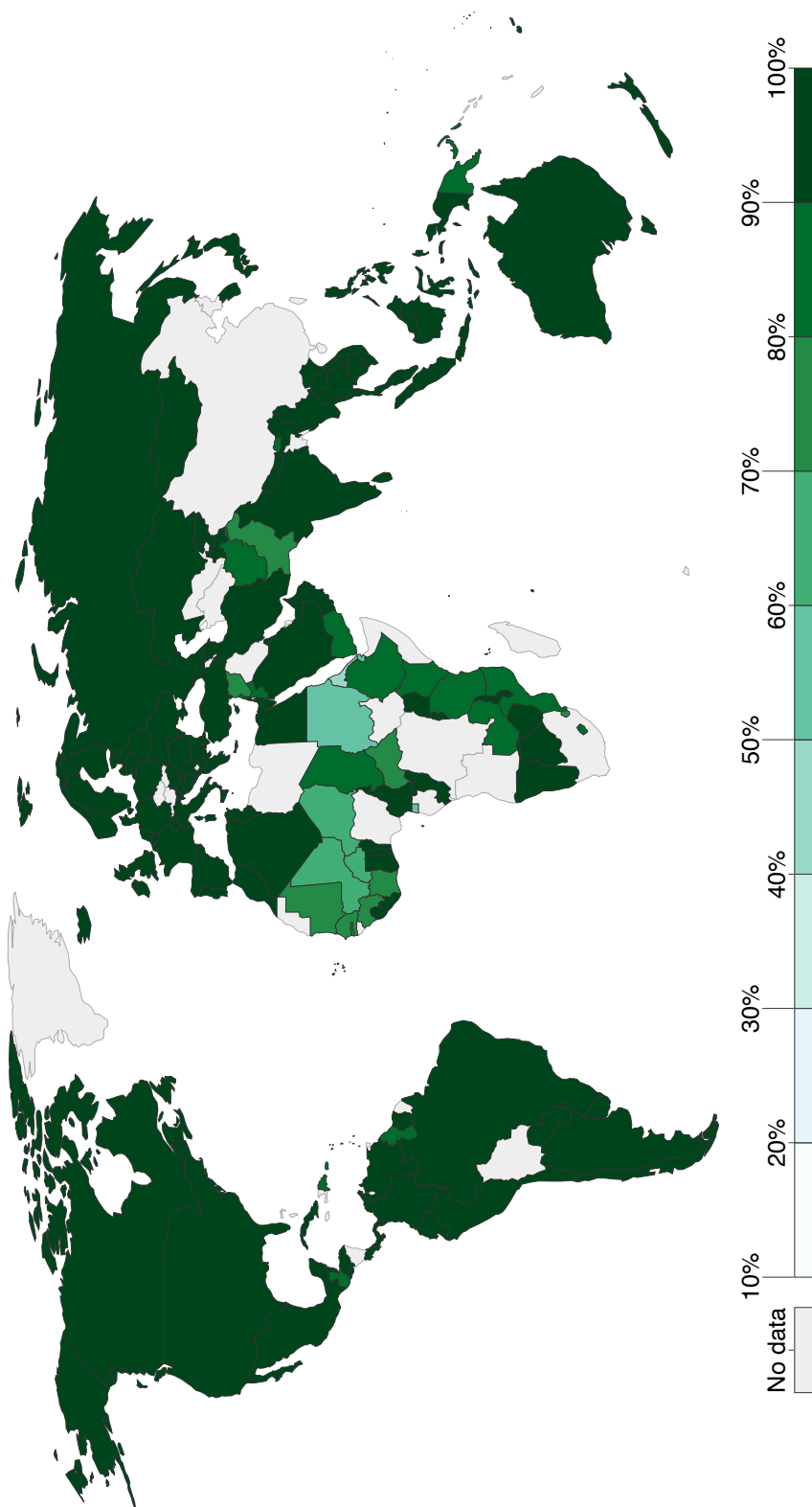
Art. 28 Droit à l'éducation |



Art. 2 Droit à la non-discrimination

L'éducation primaire dans le monde

Taux moyen de scolarisation dans les écoles primaires (2013)¹



- Quels continents ont les taux de scolarisation dans le primaire les plus élevés et les plus faibles? Indiquez les points cardinaux (nord, sud, est, ouest) et / ou la proximité à l'équateur.
- Y a-t-il des pays qui se démarquent particulièrement (en positif ou en négatif)?
- Ces différences devraient-elles exister? Pourquoi (pas)?
- À votre avis, quel impact ont ces inégalités d'accès à l'éducation?

¹ Roser, M. et Ortiz-Ospina, E. (2013): Primary and Secondary Education. Enrolment in primary school. <https://ourworldindata.org/primary-and-secondary-education> (consulté le 02.03.2021).



60 minutes



Art. 12 Droit au respect de l'opinion de l'enfant



Art. 24 Droit à la santé et aux soins de santé

Un départ dans la vie en bonne santé

Objectifs


- Comprendre ce que signifie «santé».
- Comprendre l'importance de prendre soin de son esprit et de son corps.
- Savoir que faire quand on ne se sent pas bien.
- Se rendre compte que la santé est un bien mondial.
- Pratiquer l'argumentation, la discussion et la formation de l'opinion.

Préparation

- Préparez des affiches au format A3 et des post-it.
- Annexe 2: imprimez-les pour chaque jeune ou pour plusieurs groupes si vous faites les activités en groupes. Vous pouvez également projeter les annexes.
- Ce module est également disponible en ligne, p. ex. dans le cadre de l'enseignement à distance. On peut utiliser divers outils en ligne pour les activités.


Ce module a été élaboré à partir de La Plus Grande Leçon du Monde – un programme produit par l'agence de communication créative «Project Everyone» à but non lucratif. Consultable sur cdn.worldslargestlesson.globalgoals.org/2016/06/20-A-Healthy-Start_HR-.pdf.

Introduction

 10 minutes

Demandez aux jeunes ce qu'ils entendent par «santé». Signalez qu'il n'y a pas que la santé physique, mais aussi la santé mentale. Discutez tous ensemble des facteurs qui peuvent influencer sur la santé (les informations de l'annexe 1 servent de support).

Activité pédagogique I

 20 minutes

1. Expliquez que la santé est importante et qu'être en bonne santé ne va pas de soi. Nous pouvons contribuer à rester en bonne santé. Il est important de prendre soin de son corps et de son esprit. Si nous ne prenons pas soin de nous-mêmes et menons une vie malsaine, nous pouvons tomber malades et être malheureux.
2. Formez maintenant des groupes de deux et demandez aux jeunes de dessiner une silhouette sur une affiche A3.
3. Donnez à chaque jeune quelques post-it.
4. Demandez s'il leur vient à l'esprit des activités ou des choses bonnes pour leur santé physique et mentale. Demandez-leur, par exemple, ce qu'ils font pour rester en bonne santé ou se sentir heureux.
5. Expliquez que le bien-être mental et social est aussi important pour la santé. Demandez-leur d'écrire une caractéristique de la santé sur chaque post-it. Donnez, si nécessaire, un exemple de phrase (p. ex. «La santé signifie...» ou «On reste en bonne santé si on...»).
6. Lorsque les jeunes ont terminé, demandez-leur de coller leurs post-it sur la silhouette dessinée et de présenter leurs réflexions au groupe.
7. Ils peuvent aussi regrouper les post-it par thème. À partir des réponses fournies, élaborer avec les jeunes une définition de ce que signifie être en bonne santé. Notez la définition collective.
8. Enfin, donnez aux jeunes la définition de l'OMS. Si possible, établissez des parallèles entre la définition du groupe et celle de l'OMS.

Activité pédagogique II

 10 minutes

1. Projetez ou distribuez des copies de l'annexe 2 «Problèmes de santé mondiaux».
2. Lisez le texte en groupe. Vous pouvez également choisir des sujets spécifiques sur lesquels ils ont envie de se concentrer.
3. Expliquez que de nombreuses personnes dans le monde rencontrent les mêmes problèmes de santé que les nôtres (p. ex. toux, indigestion, allergies, mais aussi des maladies graves comme le cancer). Il existe également des maladies plus courantes dans certaines régions du monde, comme la malaria et le VIH, mais aussi des maladies psychiques comme la dépression. Demandez au groupe s'ils connaissent certaines maladies. Il existe parfois aussi de graves épidémies locales (p. ex. Ebola) qui peuvent se transformer en pandémies (p. ex. le COVID-19).
4. Expliquez que certains pays ne disposent ni des infrastructures nécessaires (p. ex. hôpitaux ou médecins) ni de médicaments en quantité suffisante pour traiter certains problèmes de santé. Pour ces raisons, certaines maladies se propagent souvent, avec des conséquences plus graves que nécessaire. Tout le monde a besoin d'installations sanitaires, d'eau propre et de soins de santé de base – chaque être humain y a même droit. La santé est aussi un droit de l'enfant.



60 minutes



Art. 12 Droit au respect de l'opinion de l'enfant



Art. 24 Droit à la santé et aux soins de santé

Un départ dans la vie en bonne santé

Discussion collective

 15 minutes

- Discutez dans le groupe pour quelles raisons le droit à la santé est important.
- Quelles conséquences cela peut-il avoir sur la santé quand, p. ex., il n'y a pas d'eau propre ou pas assez de nourriture?
- Quelles conséquences cela peut-il avoir sur la santé quand il y a suffisamment de nourriture mais que l'alimentation n'est pas équilibrée?
- Demandez aux jeunes s'ils savent vers qui se tourner s'ils ne se sentent pas bien sur le plan psychique. Expliquez-leur qu'il existe des centres de consultation réservés aux enfants et aux jeunes. La consultation est généralement anonyme. En Suisse et au Liechtenstein, on peut, par exemple, appeler le 147. On peut aussi prendre contact par e-mail ou par chat sur www.147.ch respectivement www.147.li
- Demandez aux élèves d'écrire deux à trois phrases sur ce qu'ils veulent faire pour rester en bonne santé et comment ils peuvent y contribuer ensemble en tant que classe, ou ce qu'ils peuvent faire en tant que classe pour améliorer la santé dans le monde.



Définition de la santé

Définition de l'Organisation mondiale de la santé:

«La santé est un état de bien-être physique, mental et social complet et ne consiste pas seulement en l'absence de maladie ou d'infirmité.»

La santé mentale est un état de bien-être dans lequel une personne peut

- se réaliser,
- surmonter les tensions normales de la vie,
- accomplir un travail productif et fructueux
- et contribuer à la vie de sa communauté.

Le bien-être est un équilibre qu'il faut rétablir en permanence entre

- les contraintes externes et internes qui s'exercent sur l'individu
- et les ressources externes et internes dont il dispose pour y faire face sur le plan personnel et social.

Nous avons tous besoin d'une bonne santé mentale pour bien nous développer, prendre soin de nous-mêmes et interagir avec autrui.

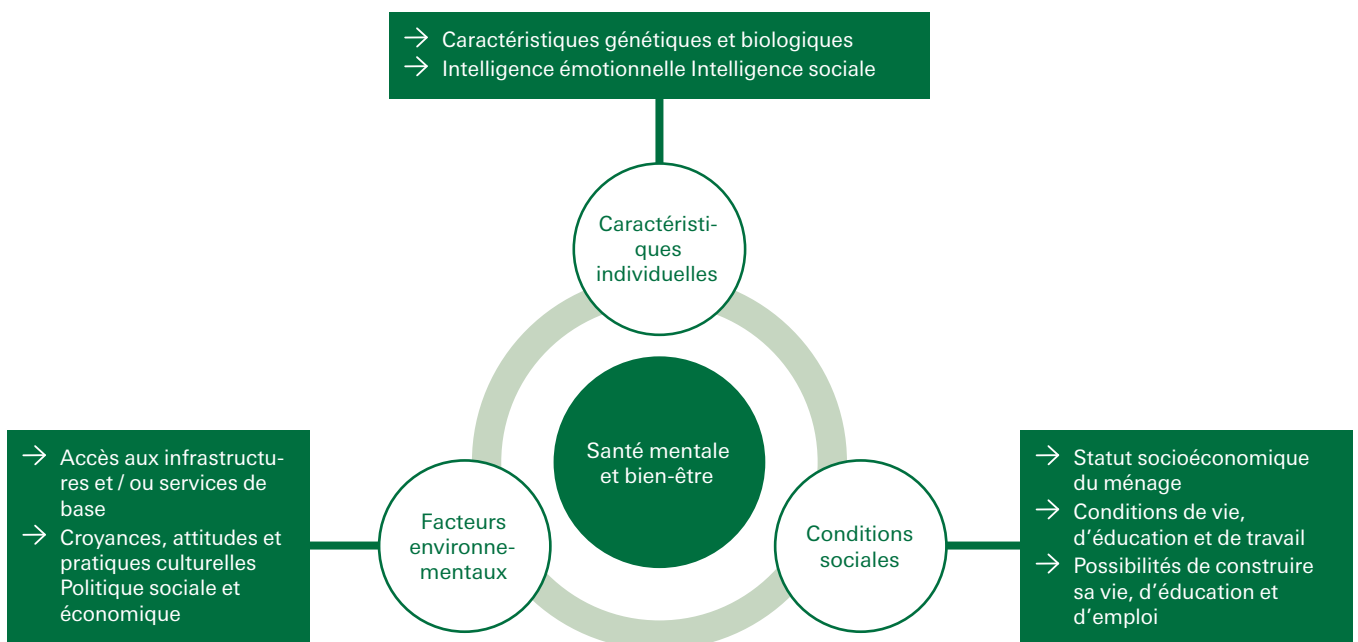
C'est pourquoi il est important

- de ne pas seulement tenir compte des besoins des personnes atteintes de troubles psychiques définis,
- mais aussi de protéger et de promouvoir la santé mentale de tous et de reconnaître sa valeur intrinsèque.

La santé mentale et le bien-être ne sont pas seulement influencés par des caractéristiques individuelles, mais aussi par

- le contexte social des individus
- et l'environnement dans lequel ils vivent.

Ces déterminants interagissent de manière dynamique et peuvent constituer une menace pour l'état de santé mentale d'une personne ou le protéger.





Problèmes de santé mondiaux

Santé mentale

- Notre santé mentale affecte nos relations avec les autres.
- La dépression, la toxicomanie et d'autres troubles touchent aussi bien les pays riches que les pays pauvres.

Cancer

- Le cancer se développe lorsque des cellules du corps subissent des mutations anormales, se divisent rapidement et prolifèrent.
- Il existe de nombreux types de cancer susceptibles de nous affecter.
- Le cancer tue plus de personnes dans les pays pauvres que le sida, la malaria et la tuberculose réunis.

VIH / Sida

- Le VIH est un virus qui peut entraîner la maladie du sida.
- Cette maladie affaiblit le système immunitaire de l'organisme. Cela augmente le risque de contracter des infections.
- Le VIH n'est pas transmissible dans les relations interpersonnelles quotidiennes (utiliser les mêmes couverts, s'embrasser, se serrer la main, utiliser les mêmes toilettes, etc.).
- De nombreuses personnes vivant avec le VIH ou le sida ne savent pas qu'elles sont séropositives. Elles ne savent donc pas qu'elles peuvent également contaminer d'autres personnes.
- La plupart des personnes infectées par le VIH vivent en Afrique, mais il se propage partout dans le monde. Un nombre important de nouveaux cas est enregistré tous les jours en Europe aussi.

Guerre et troubles

- Dans certains pays, la guerre et la violence ciblent directement les hôpitaux et le personnel de santé.
- La vie dans une zone de guerre est très difficile et stressante. Les personnes qui survivent à la guerre et à la violence souffrent souvent de troubles de stress post-traumatique.

Santé maternelle

- Dans le monde entier, de nombreuses femmes n'ont pas accès à des soins médicaux et d'hygiène appropriés pendant la grossesse et l'accouchement.
- C'est pourquoi elles sont nombreuses à tomber malades ou à mourir pendant la grossesse ou l'accouchement pour des raisons parfaitement évitables.

Malaria

- La malaria est transmise par les moustiques.
- La malaria sévit dans plus de 100 pays à travers le monde et est responsable d'environ un million de décès par an.
- Le risque de malaria peut être réduit, par exemple, par des médicaments ou l'usage de moustiquaires.
- La malaria se soigne et on peut même en guérir.

Ebola

- Le virus Ebola est un virus très contagieux qui se transmet par les fluides corporels.
- Ebola affecte principalement les pays d'Afrique subsaharienne.

COVID-19 / Coronavirus

- Le coronavirus est présent dans le monde entier.
- Le lavage des mains, le port d'un masque et le respect des distances physiques permettent de minimiser le risque de contagion.



Péter les plombs

Objectifs

- Réfléchir aux causes et aux conséquences de la violence.
- Développer la capacité à prévenir la violence ou à réagir non violemment à la provocation, à la frustration ou à la violence.
- Encourager l'empathie, le sens de la justice et le sentiment de responsabilité.

Préparation

- Copiez la scène de l'annexe 1 une fois par petit groupe.

Ce module a été élaboré à partir du manuel «Kompass - Handbuch zur Menschenrechtsbildung für die schulische und außerschulische Bildungsarbeit», («Manuel de formation aux droits de l'homme dans les activités scolaires et extrascolaires»), publié par l'Institut allemand des droits de l'homme. Consultable sur [kompass.humanrights.ch/cms/front_content.php?idart=4&display_errorpage=1&lang=1](https://www.kompass.humanrights.ch/cms/front_content.php?idart=4&display_errorpage=1&lang=1).

Introduction

10 minutes

Demandez aux jeunes ce qu'ils entendent par «violence». Discutez des différentes formes de violence, p. ex. physique ou psychologique, le harcèlement moral, le cyberharcèlement, mais aussi l'indifférence.

Activité pédagogique I

45 minutes

1. Invitez les jeunes à se souvenir d'une expérience où ils étaient furieux, frustrés et où ils ont eu envie de péter les plombs et peut-être de casser quelque chose. Demandez-leur quelques minutes de silence pour qu'ils puissent mentalement se replacer dans leur état psychique du moment.
2. Ensuite, passez au jeu de rôles: faites comme si vous étiez sur le point de péter les plombs. Votre comportement et l'expression de votre visage indiquent que vous êtes absolument furieux ou frustrés et sur le point de faire un malheur. Restez quelques secondes dans cet état d'esprit.
3. Formez ensuite de petits groupes de six à sept personnes. Expliquez aux jeunes que l'exercice consiste à concevoir des jeux de rôles.
4. Distribuez la scène de l'annexe 1. Le but est de montrer dans le jeu de rôles comment la scène pourrait se terminer. Ils ont 20 minutes pour le faire.
5. Faites revenir ensuite tout le monde ensemble et demandez aux petits groupes de jouer leurs jeux de rôles. Après chaque représentation, le public a la possibilité de réagir et de poser des questions.

Discussion collective

15 minutes

Après le jeu de rôles, débattre tous ensemble en abordant les questions suivantes:

- Avez-vous trouvé les jeux de rôles utiles?
- Avez-vous réalisé ce qui pouvait amener quelqu'un à péter les plombs?
- Pouvait-on identifier des raisons qui ont pu faire naître chez Walid des sentiments susceptibles de le conduire à exploser et éventuellement à avoir un comportement violent?
- Quel est le mécanisme qui peut parfois pousser des personnes à casser quelque chose ou à blesser quelqu'un? Pouvez-vous comprendre leurs raisons? Le non-respect des droits d'une personne peut-il l'expliquer?
- La violence aide-t-elle vraiment à résoudre le problème initial?
- Est-il important de comprendre le contexte à l'origine des actes de violence? Pourquoi (pas)?
- Comment désamorcer les situations dans lesquelles quelqu'un est sur le point de devenir violent?
- Quels effets le recours à la violence peut-il avoir sur un enfant? Pensez aux conséquences à court et à long termes.
- Quels moyens non violents existe-t-il pour gérer des situations difficiles ou ses propres frustrations?
- Dans quels endroits du monde y a-t-il particulièrement beaucoup de violence et pourquoi? Pensez aux différentes formes de violence.
- Quels droits de l'enfant sont enfreints par le recours à la violence?



Jeu de rôles

Comment cette scène pourrait-elle se terminer? Quelles personnes interviennent de quelle manière? Est-ce que d'autres personnes s'en mêlent? Une personne quitte-t-elle la scène? Tout est bien qui finit bien ou la situation dégénère-t-elle? Trouvez une fin à la scène ci-dessous. La répartition des rôles peut être librement choisie.

Scène

L'enseignant accueille un nouvel élève dans la classe et le présente: «Je vous présente Walid. Il vient d'Afghanistan. Il connaît déjà un peu notre langue, mais je vous demande quand même d'être patients s'il ne comprend pas quelque chose. Walid, est-ce que tu peux te présenter brièvement?». Walid jette un regard autour de lui et voit deux jeunes qui chuchotent et le regardent tout le temps. La fille à côté d'eux montre les chaussures de Walid et chuchote quelque chose en ricanant. Le regard de Walid se fige. Sa respiration s'accélère et ses poings se serrent. Walid semble de plus en plus agité et commence à trembler de tout son corps. Il se lève brusquement et se tourne vers les autres.

Distribution des rôles:

- Rôle 1: l'enseignant
- Rôle 2: Walid
- Rôle 3: trois jeunes
- Rôle 4: personnes supplémentaires (facultatif)

Pendant que vous concevez le jeu de rôles, réfléchissez aux questions suivantes:

- Qui est Walid, dans quelle situation se trouve-t-il et que se passerait-il s'il explosait?
- Qu'y a-t-il autour de lui? Sa colère se dirigerait-elle contre une personne ou un objet?
- Qu'est-ce que les personnes présentes ont à voir avec l'incident?
- Quels sentiments la personne ressent-elle lorsqu'elle est sur le point d'exploser?
- Quelles alternatives y aurait-il pour gérer de telles émotions?
- Que pourrait-on faire pour que Walid puisse retrouver son calme?



Art. 15 Droit de se réunir et d'adhérer à des associations ou d'en former



Art. 17 Droit à l'information



Art. 24 Droit à la santé et aux soins de santé



60–90 minutes

La Terre, notre maison

Objectifs

- Les jeunes réfléchissent à la protection du climat et font connaissance d'enfants et de jeunes engagés pour l'environnement.
- Ils apprennent ce qui a changé depuis 1984 avec le changement climatique.
- Ils sont en mesure d'exprimer les changements qu'ils perçoivent dans leur environnement.
- Les jeunes apprennent comment les activités humaines ont un impact sur la crise climatique.
- Ils pratiquent l'argumentation, la discussion et la formation de l'opinion.

Préparation

- Explorez le contenu de «[Histoire Google Earth sur les jeunes militants pour le climat dans le monde](#)».
- Explorez le contenu de «[Google Earth Engine Timelapse](#)».
- Ce module nécessite un appareil numérique avec un accès Internet et / ou une possibilité de projection sur écran. Il peut aussi être effectué dans une salle informatique.
- Ou se faire en ligne dans le cadre de l'enseignement à distance. Il nécessite un outil de communication permettant de diviser l'écran (p. ex. MS Teams, Zoom, etc.).

Ce module a été élaboré à partir de La Plus Grande Leçon du Monde – un programme produit par l'agence de communication créative «Project Everyone» à but non lucratif. Consultable sur <https://worldslargestlesson.globalgoals.org/wp-content/uploads/2020/08/Final-Earth-Its-Everybodys-Home-1.pdf>.

Introduction

🕒 10 minutes

Demandez aux jeunes de réfléchir à la question «Qu'est-ce qui est important pour toi?» et de partager leurs réponses avec le groupe. Vous pouvez commencer par vous-même en mentionnant «vos élèves», «votre école», «votre famille», etc.

Abordez ensuite le terme «militant-e». Demandez aux jeunes s'ils en connaissent le sens. L'ont-ils déjà entendu auparavant? Expliquez que les militantes et les militants s'intéressent particulièrement à certains problèmes et agissent de différentes manières pour attirer l'attention sur ceux-ci afin d'informer plus largement les gens à ce propos. Ils essaient également de trouver des solutions au problème. Les jeunes peuvent-ils citer des militant-e-s qu'ils connaissent?

Activité pédagogique I

🕒 15 minutes

1. Lancez le tutoriel des militant-e-s pour le climat sur [Google Earth](#) et partagez votre écran. (Option: si chaque jeune possède un appareil numérique, il peut également accéder à la page lui-même.)
2. Lisez ensemble le texte sur les différent-e-s militant-e-s du climat ou laissez-leur le temps de le faire eux-mêmes. Demandez-leur ensuite de réfléchir aux questions suivantes:

- Quels sont les différents moyens mis à profit par les jeunes militant-e-s pour sensibiliser le public au changement climatique?
- Quelles sont les solutions trouvées aux problèmes environnementaux?

Activité pédagogique II

🕒 15 minutes

1. Les jeunes vont maintenant regarder les changements qui se produisent sur notre planète.
2. Ouvrez les prises de vue accélérées sur [Google Earth Engine](#) pour le groupe et partagez votre écran.
3. Regardez ensemble les images en accéléré de la fonte du glacier Columbia: Que remarquent les jeunes? Quelles sont les raisons de ce phénomène?
4. Regardez ensemble l'expansion côtière de Dubaï en accéléré: Quels changements peut-on y observer? Quels changements positifs pourraient avoir lieu (création d'emplois, meilleur réseau de transports, etc.) conjointement aux effets négatifs potentiels de cette croissance sur l'environnement? Par exemple, l'épuisement des ressources naturelles, la réduction des espaces verts ou la pollution des océans engendrés par la construction de ces îles?

Alternative: demandez aux jeunes de regarder les autres prises de vue accélérées et d'en parler. Les jeunes peuvent aussi rechercher leur propre commune ou d'autres lieux, regarder les changements en accéléré et les décrire.



La Terre, notre maison

Activité pédagogique II

15 minutes

1. Expliquez au groupe qu'ils viennent de voir qu'il y a des changements environnementaux dus à l'activité humaine dans le monde entier et que ces changements ont, à leur tour, un impact sur les êtres humains.
2. Les jeunes ont-ils peut-être remarqué certains impacts du changement climatique dans leurs propres communes? Discutez maintenant avec le groupe de la manière dont leur propre commune ou leur environnement a changé dans le passé.

- Quels changements ont-ils remarqués?
- Ont-ils entendu des adultes parler de ces changements?
- Pourquoi ces changements se produisent-ils?
- Quels sont les changements que les jeunes trouvent positifs et négatifs?

Alternative: les jeunes parlent avec des adultes (famille, enseignants, etc.) des changements dans leur propre région et présentent les résultats dans le groupe. Rédigez avec eux p. ex. une grille d'interview.

Discussion collective

10 minutes

Maintenant que les jeunes ont abordé la question du changement climatique et la manière de le protéger, demandez-leur:

- s'ils seraient prêts à faire quelque chose en faveur du climat,
- comment ils pourraient soutenir concrètement la protection du climat,
- s'ils souhaitent lancer une action commune en groupe.



La pauvreté mondiale nécessite des solutions locales

Objectifs

- Identifier quelques-unes des causes de la pauvreté en prenant l'exemple de l'Inde et de Hyderabad, capitale de l'État de Telangana, au sud de l'Inde.
- Comprendre comment améliorer le niveau de revenu des habitants de Hyderabad.
- Discuter des effets de la pauvreté sur le bien-être des enfants.
- Mesurer l'importance des compétences et de l'éducation dans la réduction de la pauvreté.

Préparation

- Imprimez les photos de l'activité pédagogique II ou affichez-les sur un écran.

Ce module a été élaboré à partir de La Plus Grande Leçon du Monde – un programme produit par l'agence de communication créative «Project Everyone» à but non lucratif. Consultable sur <http://cdn.worldslargestlesson.globalgoals.org/2016/07/17-La-pauvrete%C3%A9-mondiale-n%C3%A9cessite-des-solutions-locales.pdf>

*The Borgen Project (2020): 6 facts about child poverty in India. borgenproject.org/6-facts-about-child-poverty-in-india/ (consulté le 11.03.2021).

**UNICEF et Groupe de la Banque mondiale (2016): Ending Extreme Poverty: A Focus on Children. www.unicef.org/media/49996/file/Ending_Extreme_Poverty_A_Focus_on_Children_Oct_2016.pdf (consulté le 11.03.2021).

Introduction

Commencez par une définition de la pauvreté. Demandez aux jeunes quand, selon eux, une personne est pauvre. Utilisez les explications de l'annexe 1 comme support.

Activité pédagogique I

10 minutes

Regardez avec le groupe les statistiques de la pauvreté en Inde.

L'Inde compte une population de **1,36 milliard** d'habitants et est l'un des pays les plus peuplés du monde. L'Inde représente à elle seule plus de **17%** de la population mondiale.

L'Inde a toujours eu à lutter contre la pauvreté. En 1977, **63%** de la population vivaient avec moins de **1,90 USD** par jour (en pouvoir d'achat local). En 2011, ce nombre avait considérablement baissé à **22%** – ce qui signifie toutefois que **296 millions de personnes** vivent encore dans une extrême pauvreté.

Ce sont les enfants qui supportent en Inde le plus durement le poids de l'extrême pauvreté. Ils sont les plus susceptibles d'être touchés par la paupérisation et de perdre la vie à cause de la pauvreté. Les six faits suivants éclairent la pauvreté des enfants en Inde.*

1. L'Inde compte **30%** des enfants du monde vivant dans l'extrême pauvreté. L'Inde abrite le plus grand nombre d'enfants pauvres au monde.
2. Les enfants sont plus susceptibles de vivre dans l'extrême pauvreté que les adultes. Une étude réalisée par le Groupe de la Banque mondiale et l'UNICEF** a constaté que les enfants sont touchés de manière disproportionnée par l'extrême pauvreté. Bien qu'ils ne représentent qu'**un tiers** de la population sur laquelle a porté l'étude, les enfants constituent **la moitié** des personnes extrêmement pauvres. La probabilité de vivre dans l'extrême pauvreté mondiale est chez les enfants à peu près **50% plus élevée** que chez les adultes.
3. Les enfants sont également les plus touchés par les effets de la pauvreté extrême. La non-satisfaction des besoins fondamentaux d'un enfant inhibe son développement physique et intellectuel. Les enfants vivant dans l'extrême pauvreté manquent généralement plus de ressources que les adultes dans la même situation (p. ex. absence de stimulation du développement cognitif par le biais de jouets et de livres pour enfants).
4. La pandémie de COVID-19 a plongé des millions d'enfants indiens supplémentaires dans la pauvreté. Au niveau mondial, **150 millions** d'enfants supplémentaires ont été poussés dans la pauvreté depuis le début de la pandémie. Étant donné que 30% des enfants vivent déjà en Inde dans l'extrême pauvreté mondiale, cela signifie que jusqu'à **45 millions** d'enfants supplémentaires se sont paupérisés ces derniers mois.
5. L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) lutte contre la pauvreté des enfants en Inde. Au cours des trente dernières années, les fonds de l'USAID ont contribué à sauver la vie de plus de **deux millions** d'enfants indiens en fournissant des ressources aux enfants extrêmement pauvres.



45 minutes



Art. 6 Droit à la vie, à la survie et au développement



Art. 2 Droit à la non-discrimination

La pauvreté mondiale nécessite des solutions locales

6. Des organisations non gouvernementales (ONG) du monde entier sauvent également la vie d'enfants indiens. Grâce à leurs efforts pour fournir des ressources aux pauvres en Inde, comme la construction d'écoles ou l'accès aux ressources naturelles telles que l'eau potable et la nourriture, elles ont sorti plus de **86 000 enfants** de la pauvreté.

Alternative: vous pouvez également en faire un quiz – ajouter d'autres chiffres aux statistiques ci-dessus et laisser les jeunes juger quelles informations sont correctes. Vous pouvez aussi avancer des affirmations en rapport avec les statistiques et leur demander de dire si elles sont «vraies» ou «fausses».

Activité pédagogique II

 15 minutes

Montrez aux jeunes des photos de personnes qui vivent dans la vieille ville de Hyderabad et, par contraste, des photos de la nouvelle ville moderne de Hyderabad.

Vous trouverez ci-dessous les liens vers les photos de la vieille ville:

- <https://www.flickr.com/photos/50732394@N02/8158207924>
- <https://www.flickr.com/photos/74821492@N00/6896867445>
- <https://www.flickr.com/photos/pherrari/5722854256>
- <https://www.flickr.com/photos/74821492@N00/9473365526>
- <https://www.flickr.com/photos/favroxavier/4950414147>

Vous trouverez ci-dessous les liens vers les photos de la nouvelle ville moderne:

- <https://www.flickr.com/photos/abhiomkar/6718775877>
- <https://www.flickr.com/photos/adityakolli/5654448428>
- <https://www.flickr.com/photos/listenersvision/5782124788>
- <https://www.flickr.com/photos/rahulgod/5302861636>
- <https://www.flickr.com/photos/jamingray/1395377786>
- <https://www.flickr.com/photos/redhumus/24024971450>

Demandez aux élèves de discuter des questions suivantes par deux pendant quelques minutes, puis de faire part de leurs réflexions au reste du groupe:

- Quelles différences voit-on sur les photos? Par exemple: différences de niveaux d'éducation, densité de population, culture, répartition des tâches entre les sexes, possibilités de transport, logement, conditions de travail, infrastructures.
- Comment expliquer ces différences entre la vieille ville et la nouvelle ville? Raisons possibles: niveau d'éducation plus élevé, une économie plus forte et plus d'emplois grâce à plus d'investissements et de services publics dans la nouvelle ville.

Activité pédagogique III

 15 minutes

Demandez aux jeunes de penser à un endroit ou à une ville de leur région où les enfants sont touchés par la pauvreté. Invitez-les ensuite à discuter par deux des questions suivantes:

- Tous les enfants de cet endroit ont-ils le même niveau de vie?
- Si ce n'est pas le cas, pourquoi ces inégalités existent-elles?
- Quel impact la pauvreté peut-elle avoir sur le bien-être physique et mental des enfants?
- Quelles pourraient être les conséquences négatives de la pauvreté pour ces enfants dans le futur?
- Avez-vous des idées sur la manière dont on pourrait améliorer le niveau de vie des enfants à l'avenir?

Alternative: si vous avez plus de temps, les jeunes peuvent aussi utiliser Internet et chercher des informations supplémentaires sur la manière dont on peut améliorer le niveau de vie des enfants à l'avenir.

Discussion collective

 5 minutes

Terminez l'activité en groupe par les questions suivantes:

- Quelles sont les principales informations que vous retenir des discussions précédentes?
- Qu'est-ce qui vous a particulièrement impressionné-e ou surpris-e?
- Quels sont les droits dont les enfants pauvres sont souvent privés?
- Réfléchissez avec les jeunes s'ils aimeraient lancer un projet ou une campagne en groupe pour soutenir les enfants et les familles touchés par la pauvreté.



Information Pauvreté

Définitions de la pauvreté absolue

Le seuil de pauvreté international actuellement à **1,90 USD par jour** (en pouvoir d'achat local) est la norme universelle pour mesurer la pauvreté dans le monde. Cette limite permet d'établir le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté et de comparer les niveaux de pauvreté entre les pays.

Lorsque le coût de la vie augmente, les seuils de pauvreté sont relevés. Depuis 1990, le seuil de pauvreté international est passé de 1 USD par jour à 1,25 USD et plus récemment en 2015 à 1,90 USD par jour.

Selon la définition de la Banque mondiale, une personne vit dans une pauvreté extrême si elle dispose de 1,90 USD ou moins par jour et par conséquent du minimum vital absolu. Pour la première fois en vingt ans, la pauvreté mondiale devrait augmenter. En 2020, la pandémie de COVID-19 menace de faire basculer **88 à 115 millions** de personnes dans l'extrême pauvreté, et probablement **150 millions** d'ici 2021.¹

Définitions de la pauvreté relative

La pauvreté relative décrit une situation dans laquelle les gens ne disposent même pas du revenu qui serait nécessaire pour maintenir le niveau de vie moyen dans la société dans laquelle ils vivent. La pauvreté relative est considérée comme le moyen le plus simple de mesurer la proportion de personnes vivant dans la pauvreté dans un pays. En Suisse, le seuil de pauvreté était en 2019 en moyenne de **2279 francs** par mois pour une personne seule et de **3976 francs** par mois pour un ménage de deux adultes et deux enfants de moins de quatorze ans.² Cela correspond désormais en moyenne à **deux enfants touchés par la pauvreté** par classe et donc à près de **144 000 enfants** en Suisse, soit un taux de pauvreté de **9,6%**. Le taux de risque de pauvreté est d'environ **19%**, soit deux fois plus élevé.

¹ La Banque mondiale: Pauvreté. www.banquemondiale.org/fr/topic/poverty/overview (consulté le 11.03.2021).

² Office fédéral de la statistique (OFS): Rubrique Risque de pauvreté. www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home.html.



60 minutes



Art. 2 Droit à la non-discrimination



Art. 30 Droit à la culture, à la langue et à la religion

Projet d'avenir «Survivre»

Objectifs

- Identifier différentes raisons de fuir.
- Se mettre à la place de quelqu'un qui doit fuir.
- Identifier les groupes vulnérables et discuter des raisons de la discrimination.

Préparation

- Préparez différents types de matériel (affiches, crayons de couleur, peinture, papier, etc.).

Ce module a été élaboré à partir du matériel pédagogique du HCR sur les thèmes de l'asile, des déplacements forcés et de l'apatridie. Consultable sur www.unhcr.org/dach/ch-fr/services-en-suisse/publications/materiel-dinformation-pedagogique.

Introduction

🕒 10 minutes

Demandez pour commencer aux jeunes s'ils connaissent le sens des mots «migration» et «déplacement forcé». Invitez les jeunes à citer des raisons pour lesquelles un enfant et sa famille doivent quitter leur maison. Pensez aux réfugiés de guerre et aux réfugiés économiques, mais aussi aux réfugiés climatiques. Expliquez ensuite que les réfugiés se voient souvent refuser partiellement ou totalement l'accès aux services sociaux, de santé et d'éducation et qu'ils sont souvent de ce fait défavorisés. Aidez-vous des informations de l'annexe 1.

Activité pédagogique I

🕒 30 minutes

1. Expliquez aux jeunes que la prochaine étape consiste à se mettre à la place de quelqu'un qui doit quitter sa maison à cause de la guerre, de la famine, de graves difficultés économiques ou de la persécution politique.
2. Les jeunes doivent répondre aux questions suivantes seuls ou en petits groupes:
 - Qu'est-ce que cela signifierait pour ta vie si tu devais fuir?
 - Qu'est-ce que ça fait de se lancer involontairement dans l'inconnu total, de laisser derrière soi son environnement familial?
 - Quel impact cela aurait-il sur ta vie, qu'est-ce que cela signifierait?
3. Pour répondre à ces questions, les jeunes sont invités à créer une carte mentale, une affiche avec des pictogrammes, une page de journal intime, un article de journal ou une image.
4. Les jeunes peuvent ensuite présenter leurs résultats sur la base du volontariat.

Remarque: si un ou une jeune dans le groupe a fait l'expérience d'un déplacement forcé, discutez de l'activité avec lui ou elle au préalable. Il ou elle aimera peut-être en parler, mais il est peut-être trop tôt pour le faire. Il faut absolument éviter que l'activité ne provoque de nouveau un traumatisme. On peut éventuellement adapter l'activité ou totalement y renoncer.

Discussion collective

🕒 10 minutes

Après l'activité, animez une discussion en partant des questions suivantes:

- Qu'avez-vous ressenti en vous mettant en situation de fuir?
- Qu'est-ce que cela avait de difficile?
- Est-ce que vous voyez maintenant différemment les gens qui doivent fuir? Dans quelle mesure?
- Que signifie la discrimination pour vous?
- Pourquoi les enfants particulièrement vulnérables comme les enfants réfugiés ou les enfants issus de l'immigration sont-ils victimes de discrimination?
- Quels droits de l'enfant ne sont pas respectés lorsqu'un enfant doit fuir?
- Que faut-il faire pour que ces enfants puissent bénéficier de l'égalité des droits? Pensez à ce que doivent faire l'État, les cantons, la commune, l'école, mais aussi la société.
- Comment pourriez-vous soutenir les enfants réfugiés seuls, mais aussi en tant que groupe dans notre pays?



Information sur les déplacements forcés et la migration

Migration

La principale différence entre les réfugiés et les personnes migrantes est que celles-ci ne sont pas menacées de persécution dans leur pays d'origine et peuvent y retourner quand elles veulent. Dans la plupart des cas, elles viennent pour améliorer leurs conditions de vie personnelles, pour travailler ou pour des raisons familiales. Certains migrants quittent leur pays en raison de l'extrême pauvreté et de graves difficultés – mais la loi ne les considère pas comme des réfugiés.

Déplacement forcé

La Convention de Genève relative au statut des réfugiés (Convention de Genève) et la loi nationale sur l'asile définissent qui a droit à l'asile et peut donc rester en tant que réfugié en Suisse et au Liechtenstein. Les requérantes et requérants d'asile doivent démontrer dans le cadre de la procédure d'asile qu'ils sont personnellement persécutés dans leur pays d'origine ou qu'ils craignent d'être persécutés. L'article premier de la Convention de Genève sur les réfugiés définit un réfugié comme une personne qui se trouve hors de son pays d'origine et qui craint avec raison d'être persécutée du fait de son ethnie, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.

Les personnes qui fuient un pays en guerre ne sont donc pas automatiquement des réfugiés. Ce n'est que si elles appartiennent, par exemple, à une minorité délibérément persécutée qu'elles répondent à la définition de la Convention de Genève. Les catastrophes écologiques, la faim, etc. ne sont pas non plus des raisons reconnues qui donnent le statut de réfugiés. Les personnes qui p. ex. fuient la guerre reçoivent souvent une autre forme de protection, dite «protection subsidiaire». C'est notamment le cas quand elles sont menacées de guerre ou d'autres traitements inhumains dans leur pays.

La Suisse et d'autres pays sont tenus par des accords internationaux de garantir aux réfugiés la protection contre les persécutions. En revanche, chaque État est libre de décider si et combien de personnes migrantes il autorise à immigrer.

Motif de fuite pour appartenance à un certain groupe social

En dehors de raisons politiques ou religieuses ou d'appartenance à une certaine ethnie ou nationalité, des personnes peuvent également être persécutées parce qu'elles appartiennent à un certain groupe social. Ce motif décrit la persécution d'un groupe de personnes qui partagent un trait commun. Le sexe, l'orientation sexuelle ou le fait d'être un enfant peuvent relever de ce motif. Pour les femmes ou les filles, l'excision ou le mariage forcé peuvent constituer un motif de fuir; pour les jeunes garçons, le recrutement forcé peut en être un.

Regroupement familial

Non seulement les réfugiés ou les personnes ayant droit à une protection subsidiaire, mais aussi les personnes migrantes, peuvent faire venir des membres de leur famille proche dans le cadre du regroupement familial. Certaines conditions doivent cependant être respectées.

CONCOURS CRÉATIF



« Plaçons les enfants au cœur de tout ce que nous faisons.
Ils doivent être la motivation derrière chaque
décision que nous prenons. Parce qu'ils sont notre avenir. »

— Nelson Mandela, président de l'Afrique du Sud (1994–1999)



TES IDÉES POUR UN MONDE DE DEMAIN MEILLEUR!

À un moment de crise comme maintenant, notre monde à tous est chamboulé. Des périodes comme celle-ci ont un effet sur notre santé et notre bien-être. Mais elles offrent aussi l'occasion de repenser le monde et de bâtir l'avenir selon nos vœux. C'est pour cela que nous avons besoin de toi!

UNICEF Suisse et Liechtenstein lance un concours créatif intitulé **#monavenir** pour tous les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans. Traduis en images et en mots tes visions d'avenir, tes souhaits, tes idées et tes requêtes pour un monde de demain sûr et en bonne santé. Fais-nous voir ton avenir.

Comment imagines-tu un avenir heureux et sûr? Que te faut-il pour te sentir mieux? Montre-nous, en nous faisant connaître tes idées, ce que tu changerais.

Les gagnantes et les gagnants seront sélectionnés par un jury très qualifié.

→ La distribution des prix aura lieu le 20.11.2021, lors de la Journée des droits de l'enfant.



**PARTICIPE
MAINTENANT!
DE BEAUX
PRIX T'ATTENDENT!**

VOICI COMMENT PARTICIPER:

1. Tu réfléchis d'abord à un monde de demain heureux et sûr.
2. Tu illustres ton idée en utilisant la technique qui te convient le mieux. Tu peux laisser ta créativité s'exprimer en toute liberté.
3. Demande à un parent de remplir la déclaration de consentement.
4. Envoie ce que tu as fait ainsi que la déclaration de consentement signée par courrier postal ou par e-mail à l'adresse ci-dessous.

→ Le délai d'envoi est le 08.10.2021.

Tous les enfants et les jeunes jusqu'à 18 ans domiciliés en Suisse et au Liechtenstein ont le droit de participer.

LES TECHNIQUES SUIVANTES SONT POSSIBLES

- dessin
- collage
- graffiti
- texte
- poème
- bande dessinée
- vidéo
- ...

Conditions: ta création doit tenir sur une feuille de papier (taille DIN A3 / A4). Les vidéos doivent avoir une durée d'une minute au maximum. Les travaux collectifs peuvent nous parvenir sous forme de photo (numérique ou imprimée).

Tu trouveras toutes les informations utiles sur: www.unicef.ch/monavenir

Nous nous réjouissons d'avance de recevoir beaucoup d'idées créatives et nouvelles pour améliorer notre avenir!

* unicef.ch/monavenir pour les conditions de participation au concours, les Dispositions sur la protection des données et la déclaration de consentement